



rapport d'activité 2009

soutien au développement économique

	MESSAGE DU CHEF DE DEPARTEMENT	3
1.	ECONOMIE VAUDOISE ET CONTEXTE CONJONCTUREL	4
1.1	Economie mondiale	4
1.2	Economie suisse	5
1.3	Economie vaudoise	6-7
2.	POLITIQUE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	8
2.1	Rappel du cadre juridique	8
2.1.1	Loi sur la politique régionale (LPR)	8
2.1.2	Loi sur l'appui au développement économique (LADE)	8
2.2	Domaines d'intervention	9
2.2.1	Promotion du canton et de son tissu économique	9
2.2.2	Encouragement à la création et au développement d'entreprises	9
2.2.3	Valorisation des potentiels territoriaux du canton et des régions	9
2.3	Secteurs prioritaires	9
3.	PROMOTION DU CANTON ET DE SON TISSU ECONOMIQUE	10
3.1	Prospection et implantation d'entreprises étrangères	10-13
3.2	Promotion du tourisme et des produits du terroir	14
3.3	Promotion des industries et des technologies	15-16
3.4	Moments forts de l'année 2009	16
4.	ENCOURAGEMENT A LA CREATION ET AU DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES	17
4.1	Soutien aux projets d'entreprises	17
4.1.1	Soutien à l'innovation	17
4.1.2	Soutien à la commercialisation	18
4.1.3	Soutien à l'investissement	18-20
4.2	Prestations de services	21
4.2.1	Recherche de financement et de capitaux	21-23
4.2.2	Conseil, coaching et formation	23-24
4.2.3	Transfert de technologies et collaboration entre Hautes écoles et industries	24-25
5.	VALORISATION DES POTENTIELS TERRITORIAUX DU CANTON ET DES REGIONS	26
5.1	Organismes régionaux	26-27
5.2	Projets régionaux	27-28
5.2.1	Tourisme	29
5.2.2	Industrie et pôles	29-33
5.2.3	Valorisation du secteur primaire et énergie	33
5.2.4	Agglomérations	33
6.	PERSPECTIVES 2010	34
	INDEX	35

La crise systémique et globale qui a secoué de manière brutale l'économie mondiale en 2009 aura sans doute marqué les esprits. Les sombres estimations abondamment reprises dans la presse laissaient présager de très mauvais résultats conjoncturels. Si la récession a effectivement fait chavirer les économies les plus prolifiques - avec des reculs d'activité rarement enregistrés en Europe (-4.0 %) et au Japon (-5.3 %) - les estimations pour le Canton de Vaud frisent l'insolence avec un PIB cantonal resté stable par rapport à celui de 2008. Considérant que sur la même période, le PIB suisse aura reculé de 1.5 %, comment pourrait-on qualifier « l'exception vaudoise » ?

Ce constat rassurant s'explique dans un premier temps par les importantes modifications structurelles intervenues lors de la sévère crise traversée par l'économie vaudoise durant les années 90. Le Canton de Vaud possède aujourd'hui un cadre légal solide, des infrastructures modernes et un réseau d'institutions efficaces. A titre d'exemple, la densité et la qualité de notre tissu académique - réunissant la plus forte concentration de Hautes écoles et d'instituts de recherche en Suisse et s'adjudgeant fréquemment la tête des ranking en matière d'innovation et de transfert technologique - représentent un véritable avantage concurrentiel.

Les efforts du gouvernement visant la mise à disposition de conditions cadres pour le développement d'une économie concurrentielle sont certes nécessaires, mais pas suffisants. Certains vecteurs de compétitivité ne peuvent être influencés par l'Etat, tels que la créativité et la prise de risque qui caractérisent l'esprit entrepreneurial. Or le tissu économique vaudois peut se targuer d'abriter des start-up et PME dynamiques dans des domaines stratégiques. Cette diversification des secteurs d'activité a constitué un bouclier efficace contre les fluctuations conjoncturelles. Aussi, l'innovation caractérisant notre place économique a joué un rôle de moteur pour la croissance et la compétitivité de nos biens et services. Les entreprises vaudoises demeurent ainsi les principales artisanes du succès économique vaudois. Plus que jamais, en période de crise, l'Etat peut favoriser et coordonner des actions de réseautage - facteur permettant de trouver des opportunités d'affaires, de chercher des solutions ou simplement de présenter sa société.

La performance de notre économie ne saurait se résumer qu'aux améliorations menées aux strictes limites de nos frontières cantonales. La collaboration intercantonale - qui a connu un tournant en 2009 - revêt une pertinence particulière dans un pays aussi ouvert que la Suisse. Les autorités des Cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève ont effectivement uni la destinée de leur promotion économique au sein de la structure Greater Geneva Berne area (GGBa). Ce projet est un gage d'ouverture et de non-conformisme. Il s'inscrit dans une vision de politique publique commune présentant la Suisse occidentale comme un havre de savoir et de technologies. Cette réalisation complète remarquablement l'offre intercantonale de services à disposition des entreprises (PLATINN, alliance, Micronarc, BioAlps, Alp ICT) et apporte une plus-value intéressante à toute une région.

A l'avenir, je suis conscient que le Canton de Vaud devra continuellement revoir ses positions afin de garder son avantage compétitif. Il nous faudra pour cela anticiper les prochains défis socio-économiques et institutionnels dans une perspective d'offrir des services toujours plus efficaces à nos créateurs, nos entrepreneurs et notre population.



JEAN-CLAUDE MERMOUD

Chef du Département de l'économie

Jean-Claude Mermoud
Conseiller d'Etat

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mermoud', written over a white background.

Alors que 2007 se parait d'un statut d'année de référence, le contexte économique 2009 a complètement changé de physionomie. Ce chapitre a pour objectif de synthétiser les causes et d'estimer les conséquences de ce subit ralentissement de l'activité mondiale.

1.1 ECONOMIE MONDIALE

Afin d'expliquer l'origine de la récession qui a caractérisé ces deux dernières années, il faut remonter à la crise des crédits hypothécaires à haut risque initiée aux Etats-Unis en 2007. L'ampleur de cet événement a mis le marché des capitaux sous tension et débouché sur une crise financière mondiale. Plus encore, la faillite de la banque Lehman Brothers en 2008 a généré une perte de confiance généralisée entre institutions financières. Les réactions engendrées par cette méfiance ont plongé l'économie mondiale dans la récession la plus profonde et la plus synchronisée de ces dernières décennies, provoquant un effondrement de la croissance. Afin de restaurer la confiance et de parer au manque de liquidités, les pouvoirs publics sont intervenus massivement pour empêcher l'effondrement d'établissements financiers importants, exposant nombre d'Etats à un risque de surendettement.

Le début de l'année 2009 aura probablement caractérisé l'apothéose de cette crise systémique d'une ampleur sans précédent. La détection de signaux positifs en fin d'année ne saurait masquer les lourdes conséquences, particulièrement en termes d'emploi, de consommation et d'investissement. Alors que plusieurs pays annoncent un taux de chômage à deux chiffres, la consommation privée risque de stagner quelques années encore, les ménages se souciant en premier lieu de réduire leur endettement. Quant au bas niveau d'utilisation des capacités de production, il ne présage pas un investissement massif des entreprises à court terme.

Le tassement de l'activité économique a atteint son plus haut niveau en Allemagne et au Japon, où le marché national a été incapable de compenser le recul massif des exportations. Les pays émergents et en développement, qui avaient dans un premier temps fait preuve d'une résistance remarquable, ont finalement connu un fléchissement. Si les pays de l'Europe de l'Est ou la Russie ont beaucoup souffert, la Chine et l'Inde s'en sont mieux tirées grâce à une reprise conjoncturelle plus rapide.

Aperçu des répercussions de la récession dans les pays de l'OCDE - variation annuelle (en %) des indicateurs

	2009	2008	2007
Croissance du PIB réel en volume	-3.5	0.6	2.7
Etats-Unis	-2.5	0.4	2.1
Zone euro	-4.0	0.5	2.7
Japon	-5.3	-0.7	2.3
Taux de chômage	8.2	5.9	5.6
Inflation	0.5	3.2	2.3
Solde des administrations publiques	-8.2	-3.5	-1.3
Croissance du commerce mondial	-12.5	3.0	7.3
Croissance du PIB réel mondial*	-1.7	2.2	4.6

* pays de l'OCDE plus les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), représentant 81 % du PIB mondial

Source: OCDE, Perspectives économiques n° 86

1.2 ECONOMIE SUISSE

Le contexte conjoncturel mondial a évidemment influencé la dynamique économique de la Suisse, économie principalement orientée sur le commerce extérieur. Sur l'ensemble de l'année 2009, le PIB a reculé de près de 1.5 %, ce qui représente le moins bon résultat depuis le milieu des années 70. Après une chute libre des exportations entamée au dernier trimestre 2008, la tendance s'est accentuée au cours des deux premiers trimestres 2009 et ne s'est sensiblement améliorée qu'au quatrième. Les secteurs les plus touchés par cette contraction ont été l'industrie métallurgique et des machines, mais également l'horlogerie, la production de textiles, de matières plastiques et de papier. Le ralentissement de la production a provoqué des remous sur le marché du travail, avec un taux de chômage qui s'est élevé en moyenne annuelle à 3.7 %, soit une augmentation de plus de 40 % par rapport à 2008. Afin de pallier le recul

temporaire des activités, de nombreuses entreprises ont recouru à une réduction de l'horaire de travail, solution offrant une alternative aux licenciements. Néanmoins, le chômage continuera de s'accroître de quelques points en 2010 avant de vraisemblablement refluer au cours de l'année 2011.

Malgré tout, la Suisse a connu une récession moins forte que la plupart des autres pays industrialisés, grâce à la bonne santé générale de son économie (pas de surendettement privé ni étatique, ni de crise immobilière). L'accroissement constant de la population n'est pas étranger à ce constat, puisqu'il tend à consolider la demande intérieure et soutient notamment la consommation privée et l'investissement dans la construction.

Aperçu des répercussions de la récession en Suisse - variation annuelle (en %) des indicateurs

	2009	2008
PIB réel	-1.5	1.9
Exportations (en terme réel)	-14.7	1.1
Importations (en terme réel)	-9.5	1.5
Taux de chômage	3.7	2.6
Indice des prix à la consommation	-0.5	2.4

Source: SECO, AFD

Si les turbulences qui ont ébranlé les marchés financiers du monde entier ont affecté la bonne marche de l'activité économique, la Suisse a tout de même gardé de belles couleurs dans les classements annuels publiés par divers organismes. Ainsi, notre pays s'installe au premier rang du classement de la compétitivité des nations établi par le World Economic Forum (WEF) de Davos. La Suisse peut également se targuer de posséder la meilleure capacité d'innovation au monde, selon une enquête menée par le KOF (centre de recherche conjoncturelle de l'EPFZ) avant le début de la crise. Cette constatation réjouissante

risque cependant d'avoir quelque peu pâti du ralentissement économique, la capacité d'innovation étant fermement subordonnée à l'évolution conjoncturelle. Finalement, une étude de Thomson Reuters - analysant la qualité des publications des scientifiques lors des dix dernières années - place les chercheurs suisses au premier rang mondial. Se classant juste devant les Etats-Unis et le Danemark, la Suisse se distingue notamment par ses points forts dans les domaines de la biologie et de la biochimie, grâce à la position de pointe de ses multinationales ainsi que de ses deux écoles polytechniques fédérales.

La mauvaise conjoncture mondiale a également exacerbé les attaques contre la place financière suisse. Afin d'éviter de figurer sur la liste grise des paradis fiscaux de l'OCDE, la Suisse a renoncé en 2009 à la distinction juridique entre fraude fiscale et évasion fiscale. Parallèlement, de grands pays - en quête de recettes fiscales supplémentaires visant à combler leurs déficits budgétaires accentués par la crise - n'ont pas hésité à user de moyens de pression pour tenter d'obtenir des noms de détenteurs de comptes en Suisse. Ces différentes phases ont fortement ébranlé le secteur financier, qui est aujourd'hui poussé à revoir sa position afin de maintenir son assise sur le plan mondial.

1.3 ECONOMIE VAUDOISE

L'évolution de l'économie vaudoise en 2009 est assez logiquement corrélée aux résultats observés au niveau national. Les indicateurs ci-dessous ont pour objectif d'illustrer dans quelle proportion la crise a affecté l'activité économique cantonale.

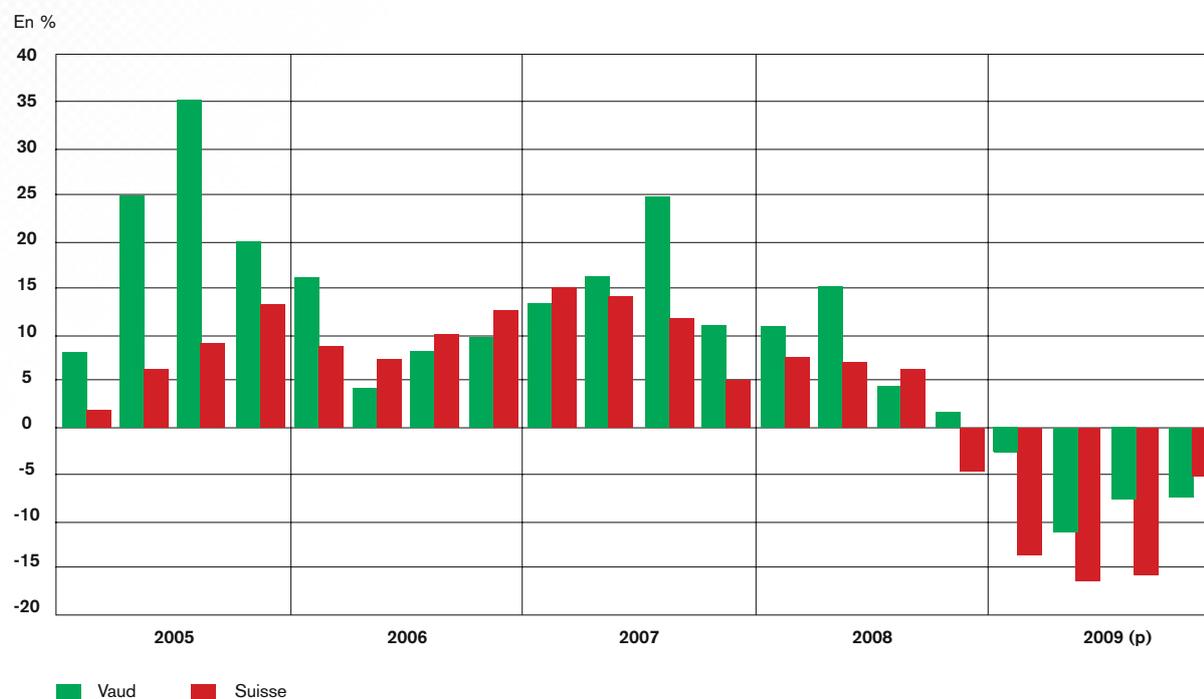
En 2009, le **PIB cantonal** - estimé par l'Institut Créa de l'Université de Lausanne - s'est établi à CHF 41 milliards et s'est ainsi maintenu à son niveau de l'année précédente, en tenant compte des effets de l'inflation. Le Canton de Vaud a par conséquent réalisé une performance nettement meilleure que la Suisse - dont le PIB réel a reculé de 1.5 % selon le SECO. Cet écart s'explique notamment par la part relativement faible du secteur financier dans le PIB vaudois (10 %) ainsi que par la bonne diversification de son économie. Néanmoins, en regard des forts taux de croissance enregistrés en 2007 et 2008 (2.8 % et 2.5 %), le PIB 2009 (0 %) illustre l'impact négatif de la crise sur les volumes de production.

Au niveau sectoriel, le tertiaire représentait 76 % de la somme des valeurs ajoutées produites dans le canton (taux de croissance identique par rapport à 2008), alors que les secteurs secondaires et primaires s'établissaient à respectivement 22 % (-1.0 %) et 2 % (-0.9 %).

Côté **démographie**, la population a augmenté de manière considérable avec 12'941 personnes supplémentaires. Il est intéressant de relever que 37 % des arrivées étrangères sont motivées par le marché du travail et 23 % par l'offre en matière de formation (Hautes écoles, établissements privés). Ce constat positif s'inscrit dans la tendance à la hausse des années précédentes : +7'868 en 2006, +9'922 en 2007 et +16'341 en 2008.

Au niveau du **commerce extérieur**, le canton a vu ses exportations souffrir à partir du dernier trimestre 2008. Sur une base annuelle, les ventes vaudoises à l'étranger ont chuté de près de 7.2 %. Malgré tout, le canton - qui est passé du 5^e au 4^e rang des cantons exportateurs à l'échelle nationale en 2009 - peut à nouveau se targuer de mieux résister à la crise en comparaison suisse.

Variations des exportations* vaudoises et suisses par rapport au même trimestre de l'année précédente, depuis 2005



* en valeurs nominales après correction des jours ouvrables

Source : www.scris.vd.ch

Principaux marchés d'exportation vaudois : Italie, Pays-Bas, Allemagne, Etats-Unis et France.
Principaux secteurs d'exportation : chimie, instruments de précision, machines et horlogerie.



© LT / B.-H. Biset

Après une année 2008 exceptionnelle, le **tourisme** a également pâti de la crise mondiale. Le Canton de Vaud - 8^e région touristique du pays - a enregistré une baisse de 146'886 nuitées, ce qui représente une variation annuelle de l'ordre de 5.6 %. Ce revers - caractérisé par un repli plus marqué des visiteurs étrangers que des hôtes indigènes - s'est néanmoins atténué en cours d'année et laisse présager de meilleurs résultats en 2010. Les

régions les plus fortement touchées sont les Alpes vaudoises et la région Montreux-Vevey, qui ont davantage souffert de la baisse des touristes étrangers, alors que l'agglomération lausannoise est restée stable. L'évolution de la durée moyenne de séjour connaît une diminution constante depuis quelques années et témoigne de la nouvelle manière d'aborder les voyages : plus courts, mais plus fréquents.

	Nuitées 2009	Nuitées 2008	Nuitées 2007	Variation 2008-2009
Suisse	35'588'893	37'333'769	36'364'800	-4.7 %
Vaud	2'489'649	2'636'535	2'535'006	-5.6 %

Source : OFS

Le recul de l'activité économique n'est pas sans conséquences sur le niveau d'**emploi** cantonal. Le chômage n'a cessé d'augmenter durant 2009 pour s'établir en moyenne annuelle à 5.1 %, ce qui place le Canton de Vaud parmi les plus touchés du pays après celui du Jura (5.2 %), Neuchâtel (5.8 %) et Genève (6.8 %). Cela étant, le canton a parallèlement connu une création nette de 6'000 postes de travail, qui tranche singulièrement

avec la baisse observée sur le plan national. Le nombre d'emplois dans le tertiaire a poursuivi sa progression avec un rythme annuel de 7'000 places de travail supplémentaires. Le secteur secondaire a accusé, quant à lui, une baisse de 1'000 emplois, fragilisé par les incertitudes économiques frappant les domaines industriels.

Aperçu des répercussions de la récession dans le Canton de Vaud - variation annuelle (en %) des indicateurs

	2009	2008
PIB réel	0.0	2.5
Exportations	-7.2	8.3
Importations	-13.8	3.1
Taux de chômage	5.1	3.9

Source : www.scris.vd.ch

Dans son Programme de Législature 2007-2012, le Conseil d'Etat a placé parmi ses principaux objectifs le développement d'un canton attractif et concurrentiel. Fort de nouvelles bases légales, le Service de l'économie, du logement et du tourisme (ci-après SELT) a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la politique d'appui au développement économique (PADE), de veiller à l'atteinte des objectifs fixés et de coordonner l'action des différents partenaires.

Ce chapitre appréhende les aspects techniques et légaux de cette politique, puis expose l'architecture du rapport. La première section aborde les bases juridiques fédérales et cantonales qui fondent la politique d'appui au développement économique. La seconde section introduit les trois axes stratégiques qui structurent la suite de ce document alors que la troisième présente les secteurs prioritaires établis par le Conseil d'Etat.

2.1 RAPPEL DU CADRE JURIDIQUE

2.1.1 Loi sur la politique régionale (LPR)

La loi fédérale sur la politique régionale (ci-après LPR), adoptée le 6 octobre 2006 par les Chambres fédérales, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. La LPR vise à améliorer la compétitivité de certaines régions et à y générer de la valeur ajoutée, contribuant ainsi à la création et à la sauvegarde d'emplois, à l'occupation décentralisée du territoire et à l'élimination des inégalités régionales.

Ces mesures prennent la forme d'aides financières à fonds perdu pour des programmes ou projets à caractère novateur, bénéficiant en majeure partie aux régions de montagne et au milieu rural. Les régions peuvent aussi contracter des prêts sans intérêts ou à taux favorables pour des projets d'infrastructures. La LPR encourage également la coopération transfrontalière, la création d'organismes de développement régional et traite finalement des allègements fiscaux - au titre de l'IFD - pour entreprises (ex-Arrêté Bonny). Cette loi vise ainsi à réduire l'écart de compétitivité économique existant entre les zones périphériques ou de montagne et la moyenne nationale.

La nouvelle politique régionale (NPR), entrée également en vigueur le 1^{er} janvier 2008, tend à concrétiser ces nouveaux objectifs.

Basée sur un principe paritaire - soit que les cantons s'engagent à verser les mêmes montants que ceux alloués par la Confédération - cette politique requiert la mise en œuvre d'un programme pluriannuel devant être validé par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Ce document précise les réflexions et besoins du canton en tenant compte de la réalité de ses régions. Ainsi, pour la période 2008-2011, le SECO a entériné l'octroi des enveloppes financières suivantes en faveur du Canton de Vaud :

	Fonds perdu (CHF)	Fonds perdu octroyé au 31.12.2009 (CHF)	Prêts (CHF)	Prêts octroyés au 31.12.2009 (CHF)
Projets cantonaux (2008-2011)	6'400'000	1'930'243	25'000'000	4'201'500
Projets intercantonaux (2008-2011)*	10'300'000	4'452'267		
Projets transfrontaliers (2008-2013)	5'100'000	2'051'531		

* Le Canton de Vaud est le répondant pour la Suisse occidentale auprès de la Confédération.

2.1.2 Loi sur l'appui au développement économique (LADE)

Cette loi cantonale - adoptée par le Grand Conseil le 12 juin 2007 - a pour but de soutenir la promotion et le développement économique du canton et de ses différentes régions, de manière à maintenir ou créer de la valeur ajoutée. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008, la loi sur l'appui au développement économique (ci-après LADE) constitue à la fois la loi vaudoise d'application de la LPR et réunit sous la forme d'une loi-cadre les objectifs de sept textes législatifs préexistants (loi du 15 septembre 1999 sur la promotion économique, loi du 5 février 2002 d'application dans le Canton de Vaud de la loi fédérale du 21 mars 1997 sur l'aide aux

investissements dans les régions de montagne, loi du 20 mai 1985 sur le développement régional, loi du 11 février 1970 sur le tourisme, décret du 11 novembre 1996 relatif à un crédit d'engagement pour la mise en œuvre et la promotion des pôles de développement économique, décret du 1^{er} juin 1983 instituant une aide financière à la diversification, et décret du 24 septembre 1996 accordant une aide financière aux Coopératives vaudaises de cautionnement).

Ce nouveau texte législatif couvre l'ensemble du territoire cantonal, ce qui représente une innovation majeure par rapport aux anciennes lois qui disposaient chacune de leur périmètre propre. Le Conseil d'Etat se dote ainsi de la possibilité d'intervenir globalement, tout en gardant la latitude de préciser son appui en fonction du potentiel des régions et des efforts locaux. Au niveau stratégique, l'objectif de valeur ajoutée a été couplé au principe de développement durable de manière à apprécier l'activité économique sous l'angle de la plus-value régionale créée dans le domaine économique, social et environnemental. Les mesures de cette loi sont l'objet du prochain chapitre et constitueront le fil rouge de ce rapport annuel.

2.2 DOMAINES D'INTERVENTION

Les mesures de la loi sur l'appui au développement économique sont structurées de telle sorte qu'il est communément accepté de les considérer comme domaines d'intervention orientant le soutien au développement économique. Ces domaines sont brièvement décrits ci-après et représentent l'architecture des prochains chapitres de ce rapport.

2.2.1 Promotion du canton et de son tissu économique

Ce premier domaine d'intervention concerne les organismes et l'ensemble des actions destinées à promouvoir le Canton de Vaud, son image et son économie au niveau suisse et international. A ce titre, l'Etat subventionne une partie des frais de fonctionnement d'organismes de promotion reconnus par le Conseil d'Etat et accorde des aides à l'organisation d'actions de promotion.

2.2.2 Encouragement à la création et au développement d'entreprises

Ce second volet regroupe tout d'abord les aides directes aux projets d'entreprises, c'est-à-dire les mesures de soutien visant le renforcement de la capacité d'innovation, l'internationalisation ainsi que l'amélioration de la compétitivité des entreprises vaudoises. Il s'agit de divers types d'aides financières à fonds perdu et de cautionnements sur des crédits octroyés. Ce domaine comprend aussi le soutien financier d'organismes externes fournissant des prestations de services en faveur d'entreprises vaudoises (aides indirectes). L'Etat favorise par ce biais la recherche de financement et de capitaux, l'accès à des activités de conseil, coaching et formation ainsi que le transfert de technologies et la collaboration entre Hautes écoles et industries.

2.2.3 Valorisation des potentiels territoriaux du canton et des régions

Ce dernier pan stratégique propose tout d'abord un soutien financier aux associations économiques régionales de manière à ce qu'elles mènent à bien leurs différentes missions. L'Etat peut également apporter un appui financier à des projets régionaux qui s'inscrivent dans des chaînes de valeur ajoutée territoriale, tels que le développement de parcs technologiques, de pépinières d'entreprises ou d'incubateurs.

Conformément à ces trois domaines d'intervention, les décisions du SELT se décomposaient ainsi en 2009 :

	Aides à fonds perdu (CHF)	Prêts (CHF)	Cautions - arrières-cautions (CHF)
Promotion du canton et de son tissu économique	9'191'678		
Encouragement à la création et au développement d'entreprises	5'148'270		769'167
Valorisation des potentiels territoriaux du canton et des régions	12'421'452*	4'173'000	

* Ces montants concernent des décisions pluriannuelles et près de 50 % des sommes seront versées ultérieurement.

2.3 SECTEURS PRIORITAIRES

A ce jour, la politique d'appui au développement économique fait référence à 7 secteurs économiques prioritaires. Cette classification revêt une importance particulière dans la phase d'analyse de soutien aux actions de promotion, projets d'entreprises et projets régionaux :

- Sciences de la vie (« biotech » et « medtech »)
- Micro-nanotechnologies et industrie de précision
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Industrie agroalimentaire et nutrition

- Environnement et énergies renouvelables (« cleantech »)
- Quartiers généraux
- Tourisme

Ces secteurs prioritaires devraient connaître quelques adaptations en cours d'année 2010, afin d'obtenir une classification qui suive l'orientation de la nouvelle politique d'appui au développement économique qui sera présentée prochainement au Conseil d'Etat, puis au Grand Conseil. Les changements majeurs qui sont projetés concernent deux nouveaux secteurs - Sport international et Industrie de luxe - et l'abandon de la classification Quartiers généraux.



Ce chapitre présente la politique de promotion de l'image et des atouts de la place économique et touristique du canton en Suisse et à l'étranger. Cette politique s'articule autour des trois axes suivants :

- La prospection et l'implantation d'entreprises étrangères
- La promotion du tourisme et des produits du terroir
- La promotion des industries et des technologies

De manière à assurer la promotion de son image et de son tissu économique, le Canton de Vaud soutient des organismes de promotion cantonaux et intercantonaux en finançant une partie de leur budget de fonctionnement. En outre, il a également la possibilité de subventionner directement des actions de promotion économiques et touristiques.

3.1 PROSPECTION ET IMPLANTATION D'ENTREPRISES ETRANGERES

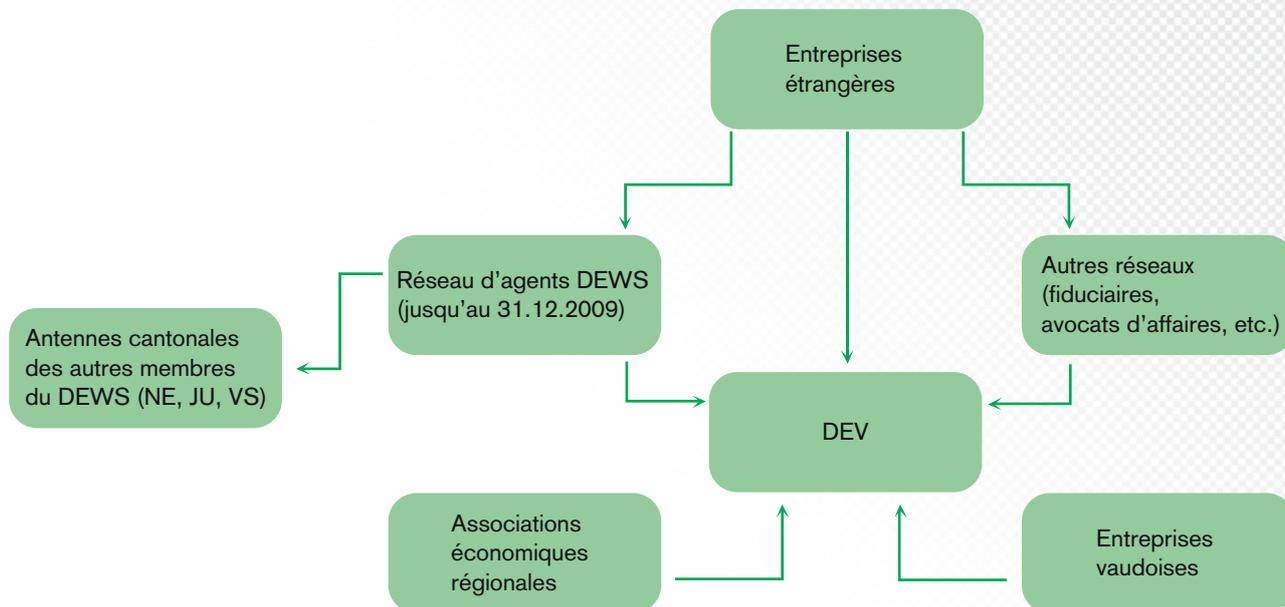
Jusqu'au 31 décembre 2009, la mission de prospection d'entreprises à l'étranger a été assumée par le Development Economic Western Switzerland (ci-après DEWS), organisme représentant les intérêts des Cantons de Vaud, Neuchâtel, Valais et Jura. Actif sur plusieurs marchés présentant un potentiel pour l'implantation d'entreprises étrangères, le DEWS a permis l'établissement sur sol vaudois de 56 entreprises lors des quatre dernières années, dont sept en 2009. Cette structure s'est néanmoins progressivement désengagée suite à l'annonce de la création d'une nouvelle entité intercantonale de prospection et d'acquisition d'entreprises à l'étranger.

Baptisée Greater Geneva Berne area (ci-après GGba) et couvrant l'ensemble des cantons de Suisse occidentale à l'exception du Jura, cette institution vise à promouvoir une image commune de la région en vue d'y accueillir des investissements étrangers. GGba dispose d'agents chargés de démarcher des entreprises dans nos pays voisins (France, Allemagne et Italie), aux Etats-Unis ainsi que dans les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Dirigée par M. Philippe Monnier depuis le 1^{er} février 2010, la structure s'est récemment dotée de documents de présentation et d'un site web (www.ggba-switzerland.ch), valorisant l'expérience acquise par le passé.

Au niveau du soutien à l'implantation, le Développement économique - Canton de Vaud (ci-après DEV) offre aux entreprises désirant s'installer sur le territoire vaudois une large palette de services, allant de la recherche de terrains ou de locaux à la mise en relation d'affaires, en passant par l'obtention de permis de travail ou l'optimisation fiscale. Cette association de droit privé - financée par le Canton de Vaud et par ses autres membres - collabore étroitement avec des partenaires tant privés (fiduciaires, banques, notaires, etc.) que publics (Département de l'économie, Département des finances et relations extérieures, associations économiques régionales, GGba, etc.).

Parallèlement, les associations économiques régionales jouent également un rôle important grâce à leur proximité et leurs connaissances pointues de leur tissu économique. Le graphique ci-après explicite les différents canaux d'acquisition d'entreprises existants :

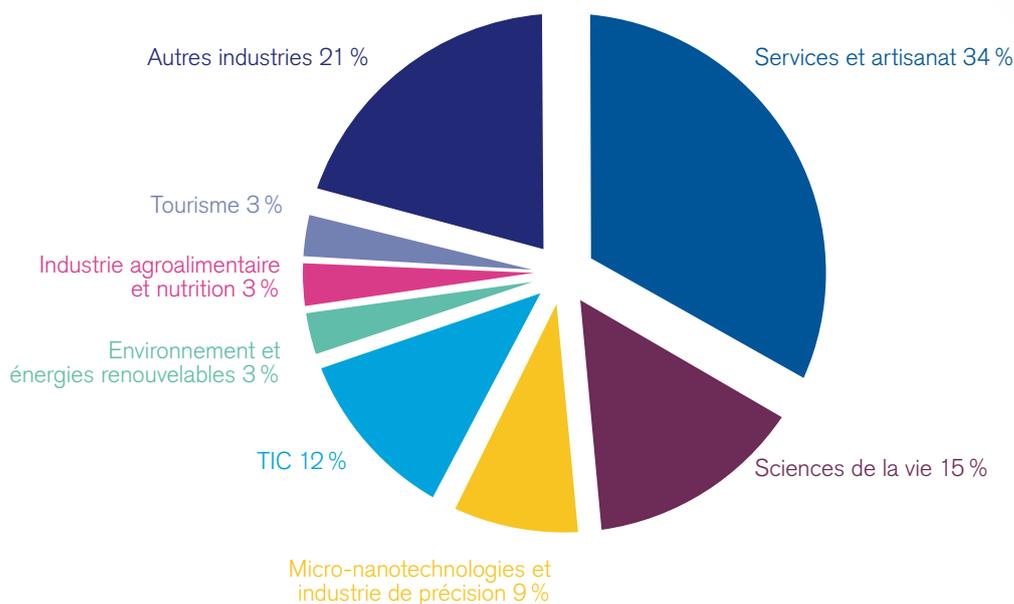
Canaux de prospection et d'implantation d'entreprises



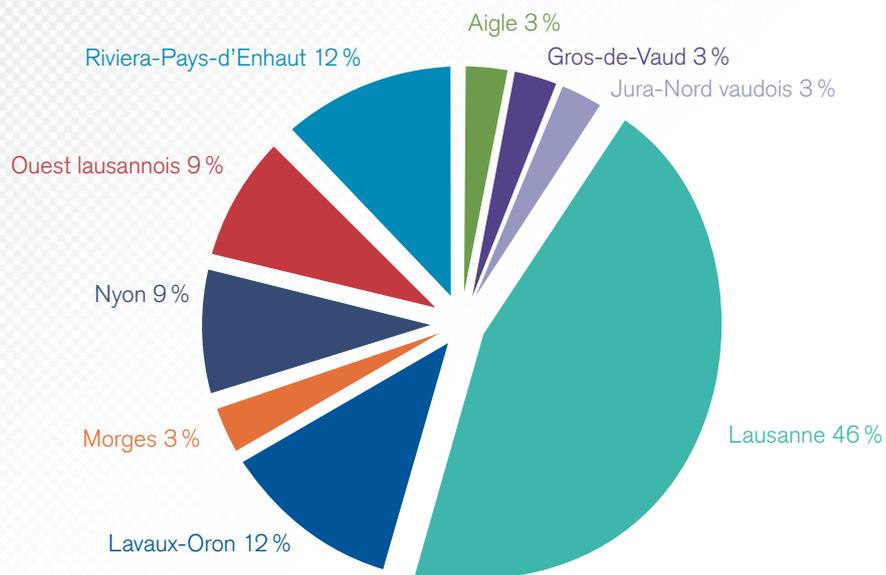
En 2009, le Canton de Vaud a enregistré 33 nouvelles implantations de sociétés étrangères. Ces entreprises - qui occupent actuellement une soixantaine de personnes - projettent près de 380 emplois à cinq

ans. Le district d'implantation, le secteur d'activité et la provenance de ces entreprises sont détaillés dans les graphiques ci-dessous :

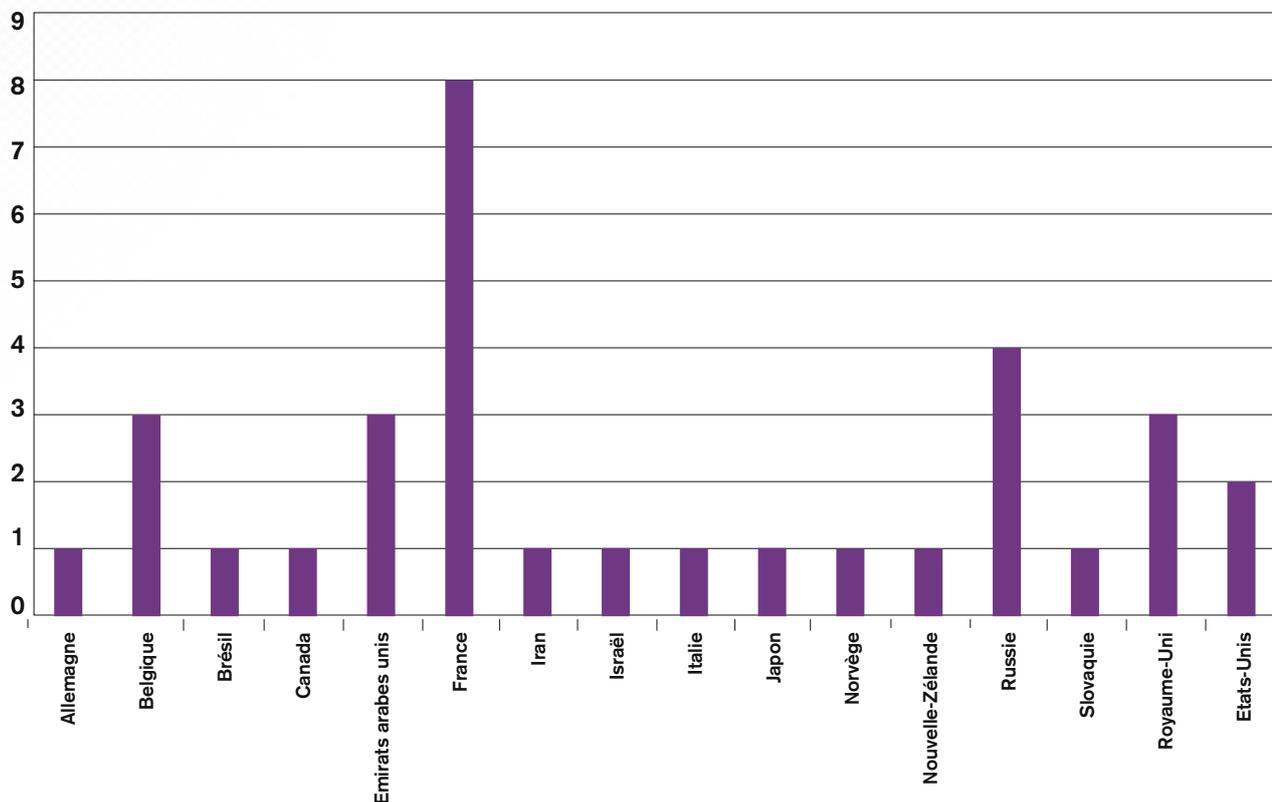
Implantation des entreprises selon le secteur d'activité



Implantation des entreprises selon le district



Provenance des entreprises



Exemples d'entreprises implantées en 2009

Global Silicon SA

- Société russe, domiciliée à Lausanne, qui vise à valoriser industriellement les recherches effectuées par une équipe de scientifiques russes conduite par le prix Nobel Alexander N. Prokhorov et le PhD Georgy N. Petrov pour l'amélioration des procédés de fabrication du silicium
- Global Silicon va développer deux types d'activités dans le Canton de Vaud :
 - Quartier général (vente et marketing, gestion de l'approvisionnement et de la fabrication, R&D, gestion de la propriété intellectuelle)
 - Production (réception de silicium type N monocristallin en provenance de Russie, usinage des lingots de silicium et polissage des galettes)
- Projet en deux étapes: la société vise tout d'abord la création du Quartier général - avec 10 à 15 emplois - puis la construction du site de production avec 50 à 60 emplois à la clé

Phitek Systems (Europe) Sàrl

- Société en provenance de Nouvelle-Zélande, établie à Lausanne
- Spécialiste de la technologie d'annulation des bruits ambiants (exemple: casque d'écoute utilisé dans les avions), l'entreprise produit des systèmes électroacoustiques et des prothèses auditives de nouvelle génération
- Phitek fournit des sociétés telles que Logitech, Audio Technica, GN Netcom, Panasonic, Maxell Corporation et Creative Labs
- Phitek va développer des activités de vente et marketing ainsi que de R&D en collaboration avec l'EPFL
- Création d'une quinzaine d'emplois à cinq ans

Namiki Precision of Europe SA (NPEU)

- Quartier général européen installé au Parc scientifique d'Ecublens (PSE), du groupe Namiki Precision Jewel Co., Ltd basé à Tokyo
- Spécialiste de l'usinage et du polissage des matériaux durs depuis 1939

- Le groupe Namiki emploie 2'000 personnes dans le monde, avec des sites de production au Japon, en Chine et en Thaïlande
- NPEU couvrira les marchés européen, indien et du Moyen-Orient
- Parallèlement au développement de ces marchés, NPEU a l'intention de développer des activités de R&D locales, de façon à accélérer le développement et la mise sur le marché de nouveaux produits
- Produits principaux : micromoteurs (applications médicales) et saphirs industriels destinés aux nouvelles générations de LED industrielles
- Création d'au moins cinq emplois à cinq ans

Marmot Passive Monitoring Technologies SA

- Start-up - financée par des fonds d'origine allemande - installée au PSE
- Développement de technologies passives de surveillance dans le domaine de la géologie (champs pétroliers, surveillance sismique, etc.)
- Mise au point d'une méthode assurant le monitoring des sites de stockage de gaz carbonique (CO₂)
- Création de 10 emplois à cinq ans

L'arrivée de sociétés étrangères sur sol vaudois s'est normalisée depuis quelques années, abstraction faite du pic de 2007 dû à l'anticipation de la fin de l'Arrêté Bonny. Au niveau des emplois créés, on remarque néanmoins que des entreprises de plus petite taille se sont implantées l'année dernière. L'ampleur de la crise a probablement induit une certaine prudence dans les stratégies de localisation de plus grandes sociétés. Le retour à une meilleure stabilité de la situation conjoncturelle devrait rétablir la sérénité parmi les dirigeants et atténuer cet effet de retenue.

	Implantations du DEV			
	2009	2008	2007	2006
Nombre d'implantations	33	33	64	37
Nombre d'emplois créés l'année d'implantation	61	177	446	40
Nombre d'emplois prévus à 5 ans	386	741	1'442	728

En 2009, le Canton de Vaud a subventionné les frais de fonctionnement des organismes responsables de la prospection et de l'implantation d'entreprises à hauteur de CHF 2'850'000.-.

DEWS	DEV
CHF 1'700'000.-	CHF 1'150'000.-



3.2 PROMOTION DU TOURISME ET DES PRODUITS DU TERROIR

L'Etat de Vaud délègue depuis de nombreuses années les missions de promotion touristique à l'Office du tourisme du Canton de Vaud (ci-après OTV). Les tâches confiées par l'Etat à l'OTV sont régies par une convention et concernent notamment les responsabilités suivantes :

- Elaborer, actualiser et mettre en œuvre la stratégie de promotion touristique du canton
- Suivre l'évolution du contexte touristique vaudois
- Veiller à la coordination et la cohérence des stratégies de promotion touristique des plateformes régionales
- Collaborer à la réalisation d'études, de projets et de mandats cantonaux ou nationaux en lien avec le tourisme
- Assurer la coordination avec les autres milieux économiques

Pour la mise en place de la promotion du tourisme, l'OTV s'est vu allouer en 2009 une subvention de CHF 5'500'000.-. En sus, un montant de CHF 50'000.- a également été attribué afin de soutenir l'évolution coordonnée des sites web de l'OTV et des destinations touristiques du canton.

Parallèlement à l'action de l'OTV, le SELT soutient de manière directe un certain nombre d'actions de promotion touristique. A ce titre, les six projets suivants ont été soutenus en 2009, totalisant un montant de CHF 363'500.- :

- Participation du Pays-d'Enhaut Produits Authentiques à l'action de promotion vaudoise à Thoune - Bourse suisse aux spectacles de l'ATP
- Participation au programme d'impulsion de Suisse Tourisme
- Développement et promotion de l'itinéraire culturel intercantonal «ViaFrancigena»
- Séminaire d'Onnens «A la rencontre des terroirs: le rendez-vous romand du tourisme vert»
- Fresques géantes «Charlie Chaplin» - Tours de Gilamont à Vevey
- Développement et promotion de l'itinéraire culturel cantonal «ViaSalina»

Les **produits du terroir** représentent également une vitrine privilégiée pour la promotion du Canton de Vaud. Art de Vivre - le principal partenaire du SELT - est une association faîtière qui regroupe l'Office des vins vaudois (OVV), la Fédération Pays de Vaud, pays de terroirs ainsi que l'OTV. En participant à des événements d'envergure nationale et internationale, cet organisme contribue au rayonnement des produits agricoles et viticoles vaudois. En 2009, Art de Vivre s'est associé à quatre manifestations d'importance majeure.

Outre le montant de CHF 192'110.- attribué pour ces événements, le Canton de Vaud a continué de soutenir Art de Vivre par une subvention annuelle de CHF 100'000.- à titre de participation à ses frais de fonctionnement, ainsi que par une aide ponctuelle de CHF 35'235.- pour la création de son nouveau stand.

Evènements couverts par Art de Vivre	Lieu	Nombre de visiteurs
Swiss'expo	Lausanne	23'000
Grüne Woche	Berlin	400'000
Salon international de l'agriculture	Paris	600'000
OLMA*	St-Gall	350'000

* Suite au succès du Canton de Vaud en sa qualité d'invité d'honneur à l'OLMA 2008, Art de Vivre a établi une collaboration avec Suisse Tourisme et les vigneron vaudois présents afin de pérenniser la participation du canton à l'évènement.

3.3 PROMOTION DES INDUSTRIES ET DES TECHNOLOGIES

Afin de soutenir la valorisation de nouvelles activités dans les secteurs prioritaires définis par le Conseil d'Etat, le SELT poursuit une politique de soutien à la promotion internationale des industries et des technologies. Celle-ci se définit en deux axes distincts :

- Soutien aux organismes de promotion sectorielle pour la participation collective d'entreprises à des événements en Suisse ou à l'étranger
- Soutien à l'organisation d'événements professionnels dans le canton et la région

Cette politique de soutien est le plus souvent coordonnée à l'échelle de la Suisse occidentale dans le cadre des plateformes de promotion sectorielle créées par la Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO).

Fin 2009, trois plateformes - BioAlps, Micronarc et Alp ICT - étaient opérationnelles et offraient aux entreprises vaudoises d'attrayantes possibilités de participation à des événements. Leur mission vise à promouvoir les entreprises et les instituts de recherche de Suisse occidentale actifs dans leurs domaines respectifs. Ces plateformes offrent les prestations suivantes :

- Organisation de stands et présence d'entreprises lors d'événements professionnels en Suisse et à l'étranger
- Organisation de manifestations économiques et scientifiques dans la région
- Mise en réseau des entreprises, instituts et autres partenaires
- Mise à disposition d'une base de données des entreprises et instituts de Suisse occidentale

Soutien aux organismes de promotion sectorielle

Plateforme	Secteurs d'activité	Montant (CHF)	Nombre d'entreprises vaudoises soutenues	Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues
BioAlps	Sciences de la vie	89'835	15	480
Micronarc	Micro-nanotechnologies et industrie de précision	87'627	15	570
Alp ICT	Technologies de l'information et de la communication	105'739	22	160

Une quatrième plateforme sectorielle au niveau de la Suisse occidentale sera opérationnelle dès 2010: une analyse prospective pour le lancement d'un cluster dans le secteur de l'environnement et des énergies renouvelables («cleantech») a effectivement été menée

en 2009 et a conclu à sa pertinence. Des démarches ont été rapidement entreprises afin de préparer la structure organisationnelle qui sera fonctionnelle dès le second semestre 2010.

Chacune des plateformes de promotion référence plus de 400 entreprises. Une harmonisation des sites web a été amorcée dans le but de renforcer l'identification, la cohérence et la pertinence de ces institutions. Afin d'améliorer leur visibilité, elles ont également participé au développement d'un magazine dédié à leurs activités respectives en partenariat avec L'Agefi.

Soutien à l'organisation d'événements professionnels

Secteurs d'activité	Nombre d'actions	Montant (CHF)
Sciences de la vie	3	140'000
Micro-nanotechnologies et industrie de précision	4	130'000
Technologies de l'information et de la communication	3	65'000
Environnement et énergies renouvelables	5	331'447

Exemples d'évènements soutenus par le SELT dans les secteurs d'activité prioritaires

Medtech Investing Europe (MTI) - convention réunissant investisseurs internationaux et start-up locales actives dans le domaine des medtech - s'est tenue à l'EPFL en 2009. Durant les deux jours de conférence, plus de 360 rencontres en tête-à-tête ont été organisées, donnant ainsi l'occasion aux jeunes sociétés du canton et de la région de faire connaître leurs besoins de financement à des investisseurs. Dès 2010, BioAlps se joindra également au Canton de Vaud pour sponsoriser la tenue de cet évènement dans la région et renforcer l'accès à des sources de financement internationales pour les sociétés de Suisse occidentale.

Environnement Professionnel Microtechnologies (EPMT) - salon international annuel qui se tient à Lausanne - représente la seule manifestation professionnelle en Suisse consacrée à l'ensemble des microtechnologies. Cet évènement permet non seulement aux PME de la région de nouer des contacts et relations d'affaires, mais renforce également la position du Canton de Vaud dans ce secteur. Le soutien du SELT pour l'organisation d'EPMT est coordonné avec la présence de Micronarc - pôle de compétences en microtechnique de Suisse occidentale - qui a accompagné sept entreprises et deux institutions et organisé un colloque regroupant 120 participants.

ITU Telecom World est l'un des plus importants évènements mondiaux pour le secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Organisée à Genève au mois d'octobre 2009, cette manifestation se profilait comme une occasion unique de présenter les atouts des entreprises de l'Arc lémanique actives dans ce secteur d'activité. Sous l'égide de l'association Lake Geneva Region (LGR), l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) a mis sur pied un stand promouvant le savoir-faire de l'économie régionale. De nombreux partenaires - privés et institutionnels, de même que la plateforme Alp ICT - ont permis à 31 entreprises d'exposer leurs activités, de côtoyer de grands groupes et centres de recherche et de créer des synergies entre elles. Le stand LGR a bénéficié d'une excellente visibilité et l'évènement a été abondamment relayé dans la presse locale et internationale.

Le projet **PlanetSolar** a pour objectif d'effectuer le premier tour du monde à l'énergie solaire tous véhicules confondus. Installés au Parc Scientifique et Technologique d'Yverdon (PST), les initiateurs du projet ont imaginé un catamaran révolutionnaire de 30 mètres de long recouvert de 470 m² de panneaux photovoltaïques alimentant un moteur électrique. L'Etat a offert son soutien en tant que partenaire institutionnel du projet et suivra de près les différentes étapes de l'aventure.

A cet égard, le Village itinérant et le circuit didactique qui accompagnent PlanetSolar tout au long de son périple fournissent une excellente opportunité de rayonnement médiatique pour le Canton de Vaud. Celui-ci marque ainsi son attrait pour un projet innovant dans le domaine des technologies de l'environnement et des énergies renouvelables et consolide son image d'institution privilégiant le développement durable.

3.4 MOMENTS FORTS DE L'ANNEE 2009

Vaud.ch - le site web de la promotion économique du Canton de Vaud à l'international - s'est orné d'une nouvelle bannière en 2009, en insérant un film introductif d'environ cinq minutes présentant le canton sous ses plus beaux atours. Ce support médiatique présente effectivement un panel des sites touristiques, économiques et institutionnels emblématiques du canton à travers les activités quotidiennes d'un jeune ingénieur. Le Canton de Vaud affiche ainsi son dynamisme et son ouverture sur le monde. Sur l'ensemble de l'année 2009, le site a répertorié 184'000 visites, avec une consultation moyenne de 2.88 pages par visite. Il est également intéressant de relever que les accès directs au site représentent 30 % des sources de trafic, taux important qui démontre une promotion du média parfaitement adaptée. Les moteurs de recherche et les sites référents se partagent équitablement le reste du trafic engendré.

Plus encore, la charte graphique de Vaud.ch structure non seulement toutes les publications récentes du SELT, mais a également été reprise par les sites web du DEV et de l'ADNV.

Une importante délégation - composée de représentants du Conseil d'Etat, de la Municipalité de Lausanne ainsi que des milieux économiques, académiques, sportifs et culturels du canton - s'est déplacée à **Moscou du 13 au 16 septembre 2009**. L'évènement avait pour objectif de favoriser les échanges commerciaux avec la Russie et de promouvoir les atouts du canton en matière de formation, de tourisme et de culture. 120 personnes ont ainsi fait le voyage - dont le Président du Conseil d'Etat Pascal Broulis, les Conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon et Jean-Claude Mermoud, le Syndic de Lausanne Daniel Brélaz et des responsables d'institutions comme le CHUV, l'UNIL, l'EPFL, l'IMD, le CIO, l'UEFA, la BCV, le DEV, l'OTV, la CVCI et le Centre patronal. En outre, de nombreux représentants de l'économie privée se sont associés à cette opération de marketing unique. Le séjour a été rythmé par des rencontres officielles et d'affaires, mais également par un séminaire d'introduction au marché russe destiné aux PME vaudaises. L'implantation de quatre entreprises russes en 2009 (une en 2008, deux en 2007) s'inscrit comme signe tangible de retombées économiques réelles liées à ce type d'évènements ponctuels.

Ce chapitre appréhende la politique de développement économique dite «endogène». A ce titre, le Canton de Vaud est doté d'un réseau d'encouragement à la création et au développement d'entreprises, communément appelé «Guichet Entreprises». Il se compose comme suit:

- Le **Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT)** assume les tâches d'aiguillage et de conseil aux entreprises actives dans les secteurs manufacturiers et de hautes technologies, et dispose en outre d'aides financières directes en leur faveur. Il coordonne et gère le suivi du réseau cantonal de partenaires actifs dans le domaine de l'appui au développement économique et facilite les contacts des entreprises auprès des services des administrations cantonales et communales.
- Les **associations économiques régionales** constituent les acteurs de proximité pour l'accueil, le conseil et l'aiguillage des PME ou créateurs d'entreprises. Elles sont regroupées au sein d'une association nommée Coordination du développement économique vaudois (CODEV).

Ce chapitre aborde les deux bras de levier favorisant la création et le développement d'entreprises dans le Canton de Vaud. Le SELT propose premièrement un soutien financier direct aux projets d'entreprises innovants (section 4.1). Un second type de mesures - dites indirectes - prend la forme d'un financement d'organismes tiers fournissant des prestations de services aux PME et start-up (section 4.2).

4.1 SOUTIEN AUX PROJETS D'ENTREPRISES

Conformément au cadre légal défini par la LADE, le SELT peut octroyer un soutien financier direct en faveur des entreprises. Les aides s'adressent à des entités nouvelles, en développement ou matures et visent principalement des entreprises de moins de 30 employés (start-up, PME, PMI). Le requérant doit présenter un projet concret et novateur s'intégrant dans le secteur de l'industrie et des technologies de pointe. L'Etat subventionne uniquement des projets innovants de manière à éviter toute distorsion de concurrence au sein du tissu économique cantonal.

Les aides sont classées de la manière suivante :

4.1.1 Soutien à l'innovation

Les entreprises qui souhaitent déposer un brevet, développer ou homologuer de nouveaux produits, améliorer un processus de fabrication ou former leur personnel dans un domaine technique ou scientifique peuvent prétendre à une aide s'inscrivant dans le cadre du soutien à l'innovation. Le montant total des subventions à fonds perdu alloué par l'Etat pour cette catégorie de soutien direct s'élève à CHF 1'720'243.- pour l'année 2009.

Type de soutien à l'innovation	Nombre de projets	Montant total des subventions (CHF)
Développement de produits et/ou moyens de production/certifications	56	1'279'696
Formation de personnel technique ou scientifique	17	385'825
Dépôt de brevet	11	54'722

Exemples de sociétés soutenues

Prix coup de cœur du jury de l'édition 2009 des Trophées PERL (Prix Entreprendre Région Lausanne), **Swiss Fresh Water SA** a développé, grâce à différentes aides du SELT (dépôt de brevet et mandats externes), un prototype de traitement de l'eau basé sur l'osmose inverse. Avant tout destiné au secteur humanitaire, ce système - qui permet de dessaler l'eau de mer ou de traiter l'eau saumâtre à basse pression - est capable de traiter 400 litres par jour grâce à une alimentation par panneaux solaires. La commercialisation débutera vers la fin de l'année 2010 et la société prévoit d'être rentable dès 2013.

Issue de l'EPFL, **QGel SA** est une start-up active dans le domaine de la biotechnologie. Elle a développé une matrice d'hydrogel entièrement artificielle imitant les caractéristiques d'un environnement extracellulaire neutre dans lequel des cellules peuvent être cultivées in vitro. QGel a obtenu des aides du SELT pour le développement de son processus de fabrication ainsi que pour la formation technique de l'un de ses employés. La société prévoit de commercialiser ses premiers produits en juin 2010 et d'employer une quarantaine de personnes d'ici la fin de l'année 2014.



4.1.2 Soutien à la commercialisation

A l'égard des entreprises vaudoises désireuses d'exporter leurs biens et services, le SELT soutient financièrement des études de marché et d'opportunités commerciales, et offre aussi la possibilité à ce type

d'entreprises de participer à des expositions ou congrès à l'étranger afin de présenter leurs activités hors des frontières nationales. Ce soutien à la commercialisation s'est élevé à CHF 751'851.- en 2009.

Type de soutien à la commercialisation	Nombre de projets	Montant total des subventions (CHF)
Etudes de marché et d'opportunités commerciales	25	259'532
Participation à des foires, expositions, manifestations	105	492'049

Exemples de sociétés soutenues

Implantée avec l'appui du DEV en 2008, **Lotaris SA** est active dans le domaine de la sécurité pour téléphones mobiles. Elle a conçu une plateforme spécialisée dans la distribution de logiciels et services par téléchargement direct sur un smartphone. Le SELT a cofinancé un mandat pour le développement des marchés du Brésil, de l'Inde, de la Chine, du Moyen-Orient et du Mexique. Lotaris emploie actuellement une quinzaine de personnes à Yverdon-les-Bains.

BioApply Sàrl est une start-up active dans la mise en place de solutions écologiques alternatives à la consommation d'emballages plastiques et de produits à base de pétrole. Elle favorise ainsi l'utilisation de matières renouvelables, biodégradables et compostables d'origine végétale. Sa participation au Waste Summit de Dubaï, cofinancée par le SELT, lui a permis de nouer de nombreux contacts d'affaires, dont certains ont d'ores et déjà débouché sur des commandes.

4.1.3 Soutien à l'investissement

Le SELT peut finalement soutenir des entreprises en quête de financement en cautionnant un emprunt ou en prenant en charge les intérêts relatifs à un investissement industriel de grande envergure. En 2009, une entreprise a bénéficié d'une prise en charge d'intérêts de CHF 60'354.- pour l'achat d'une halle industrielle, décision couvrant les six prochaines années. Trois hôtels ont également profité d'une telle mesure, pour un montant total de CHF 237'720.-.

En 2009, le SELT a en outre procédé à un cautionnement. Ce type de soutien est important, puisqu'il permet souvent de générer un investissement conséquent, plus de CHF 2 millions dans le cas précis.

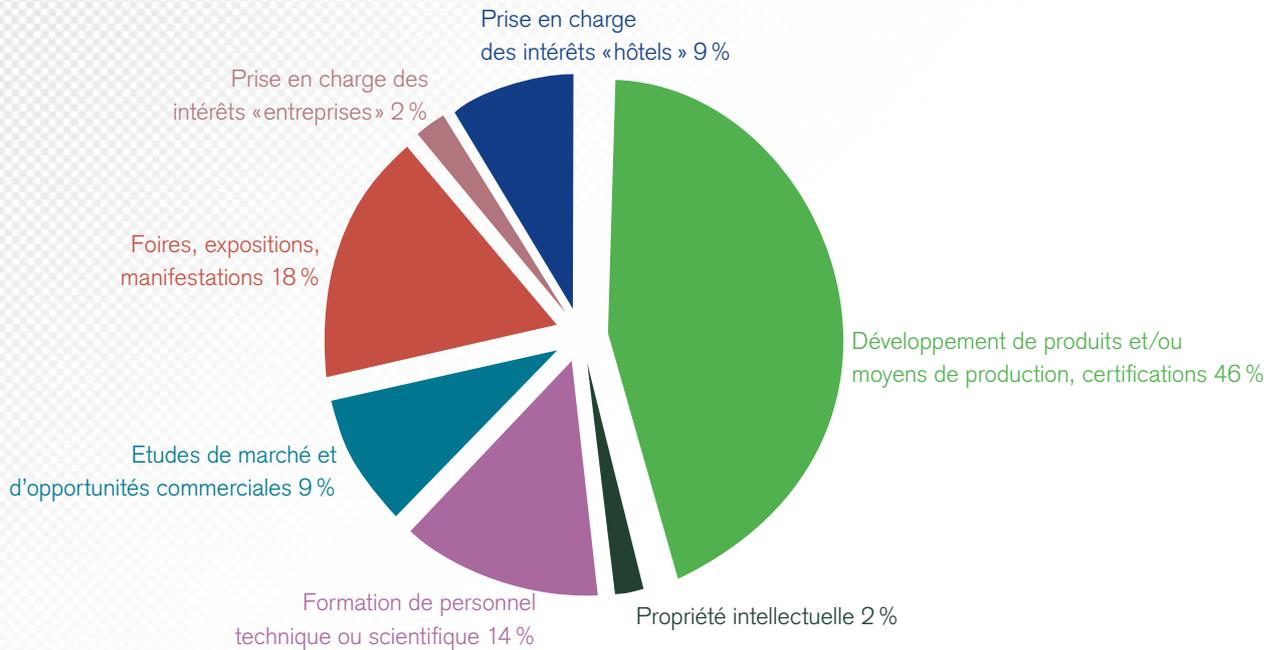
Exemples de sociétés soutenues

Les sociétés **Molok Recycling Company SA** et **EcoWaste SA** ont emménagé dans de nouveaux locaux en 2009, situés dans une ancienne halle industrielle à Aclens. Ce projet a obtenu un cautionnement bancaire du SELT ainsi qu'une prise en charge partielle des intérêts bancaires. La première de ces entreprises conçoit et vend les conteneurs à déchets semi-enterrés de la marque finlandaise Molok. La seconde développe des appareils de pesée pour déchets permettant des solutions de taxe au poids ainsi que des appareils de mesure de niveau pour les conteneurs à déchets permettant l'optimisation de la collecte.

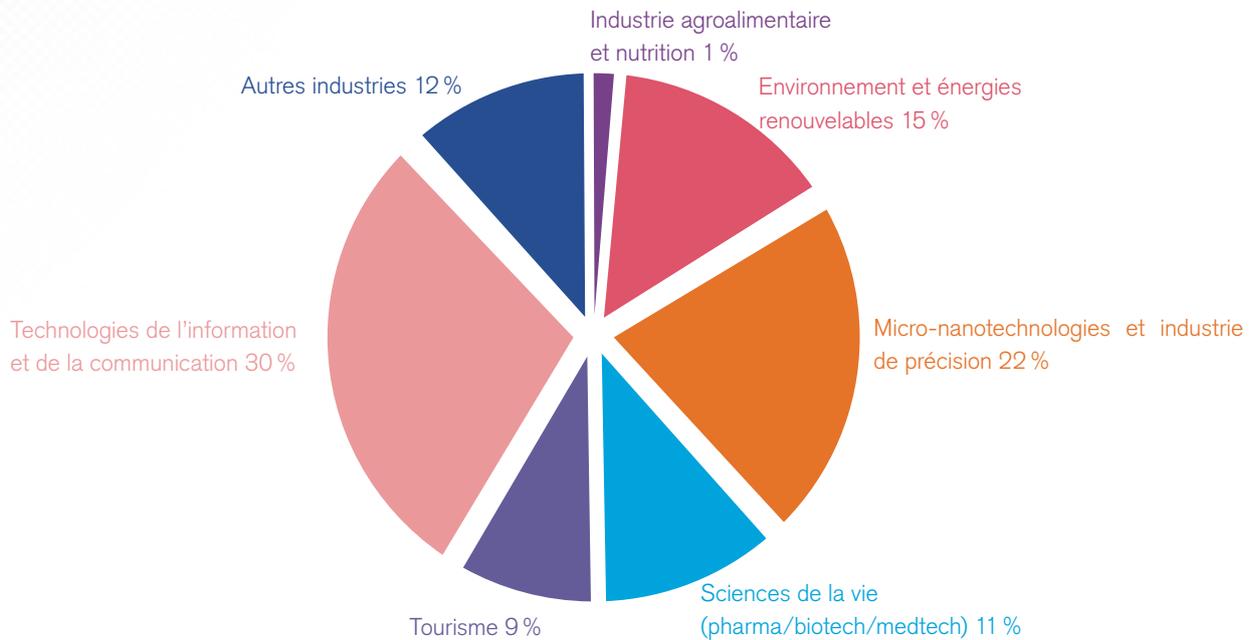
Récapitulatif des aides directes octroyées par le SELT				
Contributions à fonds perdu (nombre de décisions)	2009	2008	2007	2006
Aides à la commercialisation	130	91	78	52
Aides à l'innovation	84	52	57	60
Nombre total d'aides	214	143	135	112
Nombre total d'entreprises	119	85	71	75
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	2'049	1'757	804	1'069
Montant total des décisions (CHF)	2'471'824	1'422'113	1'411'192	1'117'075
Montants engagés par les entreprises (CHF)	6'954'970	4'206'637	3'529'172	3'625'386
Prises en charge d'intérêts				
Nombre de projets	4	6	2	5
Montants engagés (CHF)	298'074	798'339	472'033	108'287
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	16	217	260	71
Cautionnements				
Nombre de décisions	1	3	3	4
Montants conditionnels engagés (CHF)	235'000	3'000'000	5'090'000	575'000
Investissement généré (CHF)	2'205'000	10'600'000	90'300'000	2'421'000
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	16	99	50	23
Nombre total d'entreprises soutenues	123	90	75	84
Nombre total d'emplois dans les entreprises soutenues financièrement*	2'065	1'986	1'094	1'163

* Le nombre total d'emplois n'est pas forcément égal au total des trois catégories, certaines entreprises pouvant bénéficier de plusieurs prestations.

Répartition des aides financières du SELT par type d'aide - selon les montants attribués



Soutien aux entreprises selon le secteur d'activité - selon les montants accordés



En 2009, le ralentissement de l'activité économique ne s'est pas fait sentir au niveau des demandes de soutien émanant des entreprises (+45 % par rapport à 2008). Ce constat tend à confirmer le postulat selon lequel le tissu économique vaudois a bien résisté à la crise grâce à sa diversification et sa capacité à générer des projets innovants.

4.2 PRESTATIONS DE SERVICES

Afin de renforcer la création et le développement d'entreprises, le SELT s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisés dans différents domaines de prestations de services aux entreprises, particulièrement axés sur les start-up et les PME. L'Etat finance une part des frais de fonctionnement de ces organismes et peut également prendre en charge - de manière ponctuelle - une partie des coûts liés à des projets spécifiques réalisés par ces prestataires en faveur d'entreprises vaudoises. En contrepartie de cette subvention, les prestataires de services doivent être dotés d'une stratégie validée par le Chef du Département de l'économie et fournir au SELT un reporting annuel de leurs activités, synthétisé sous la forme d'indicateurs.

Les trois sous-sections suivantes décrivent les différentes catégories de prestations de services disponibles.

4.2.1 Recherche de financement et de capitaux Capital Proximité

Cette association à but non lucratif favorise la rencontre entre investisseurs privés et porteurs de projets à la recherche de financement, quel que soit leur secteur d'activité. Grâce à une plateforme de mise en relations, Capital Proximité propose une base de données recueillant les profils standardisés d'investisseurs et d'entreprises. L'organisme dispose également de son réseau de conseillers professionnels qui peuvent gérer les montages financiers et accompagner les parties vers la concrétisation de leurs engagements.

Capital Proximité - Résultats totaux	2009	2008	2007	2006
Nombre d'offreurs de capitaux	550	312	235	15
Nombre de demandeurs	101	119	75	16
Nombre d'opérations conclues	3	4	5	2
Montant des opérations (en millions de CHF)	0.211	1.9	2.8	4.5
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	12	75	50	17
Montant de la subvention du SELT (CHF)	30'000	25'000	25'000	25'000

Fondation pour l'innovation technologique (FIT)

Cette fondation soutient la création de nouvelles entreprises à contenu technologique innovant qui collaborent avec une Haute école ou un centre de recherche en Suisse romande. Elle octroie ainsi des prêts sans intérêts aux porteurs de

projets (CHF 100'000.- par année, renouvelables deux fois au maximum), propose un suivi par une équipe reconnue dans l'accompagnement d'entreprises technologiques et partage son réseau de contacts.

FIT - Résultats totaux	2009	2008	2007	2006
Nombre de prêts accordés	9	13	8	6
Montant total des prêts (CHF)	900'000	1'300'000	800'000	600'000
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	30	37	30	34
Montant de la subvention du SELT (CHF)	50'000	50'000	50'000	50'000

Parmi les neuf entreprises soutenues, huit provenaient du Canton de Vaud et totalisaient 27 emplois.

NetGuardians SA est une start-up issue des laboratoires de l'institut de télécommunication de la Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD). Titulaire de plusieurs prix récompensant ses succès, NetGuardians a développé un outil proactif de monitoring de la sécurité informatique, qui permet une rapide détection de problèmes opérationnels. La contribution de la FIT permettra à la société de supporter des frais liés au développement et à la consolidation de son produit et favorisera le démarrage de la phase commerciale active.

Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC) et Coopération romande de cautionnement - PME (CRC-PME)

En 2007, les Cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève ont créé la Coopérative romande de cautionnement (ci-après CRC-PME), cofinancée par des fonds fédéraux. La Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC) joue le rôle d'antenne vaudoise de la CRC-PME.

La CRC-PME offre des solutions de cautionnement à tout type de projet de création, développement, reprise ou succession d'entreprise à travers le financement de machines, d'outillage, d'équipements, de stocks, de fonds de roulement, etc. Le montant maximal de la caution peut atteindre jusqu'à 100 % du crédit bancaire sur une période de 10 ans au maximum, mais reste plafonné à CHF 500'000.-. La CRC-PME obtient automatiquement l'arrière-cautionnement de la Confédération (65 %) et peut aussi demander une garantie complémentaire à la Centrale suisse de cautionnement (CSC). L'Etat de Vaud peut également compléter les prestations de la CRC-PME en intervenant sous forme d'arrière-cautionnements. En 2009, le SELT a ainsi soutenu sept entreprises - occupant 116 personnes - pour un montant de CHF 534'167.-. Cet effet de levier permettra un investissement total de près de CHF 2.6 millions.

Afin d'assurer la pérennité du système de cautionnement, les cantons membres sont tenus légalement d'augmenter leur part de capital à la CRC-PME. Devant la recrudescence des demandes vaudoises, le Grand Conseil a validé une augmentation de capital unique de CHF 5.3 millions destinée à couvrir la période 2009-2018. Cette augmentation de participation a constitué l'une des mesures du plan de soutien à l'économie durant la crise, accordé par le Conseil d'Etat.

CRC-PME - Résultats vaudois	2009	2008	2007	2006
Nombre de demandes	168	160	146	143
Nombre de cautions accordées	122	123	66	78
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	741	743	394	373
Montant total des nouvelles cautions (CHF)	16'434'750	17'687'042	7'389'500	5'627'500
Nombre d'engagements en cours	395	383	367	378
Engagements en cours (CHF)	37'055'515	32'721'729	21'027'060	19'830'797
Montant de la subvention du SELT (CHF)	200'000	180'000	180'000	180'000

A titre d'exemple, la CRC-PME a soutenu la création d'une **clinique d'orthodontie** spécialisée dans la détection précoce de déséquilibres dentaires, domaine d'activité peu représenté dans la région vaudoise. Le cautionnement permettra à cette société d'investir dans du mobilier de clinique et de bureau, de mettre sur pied un site web interactif ainsi que de se constituer un fonds de roulement.

Polytech Ventures

Ce fonds de capital de démarrage - initié par l'EPFL, le Parc scientifique d'Ecublens (PSE), la FIT, la Fondation de la Famille Sandoz et l'Etat de Vaud - favorise la création d'entreprises technologiques situées en Suisse occidentale. Outre la mise à disposition d'un réseau industriel et commercial international de haut niveau, Polytech Ventures prend une part active au management des sociétés jusqu'à ce qu'elles soient attractives pour d'autres investisseurs ou acquéreurs.

Pour l'année 2009, le fonds d'investissement a reçu 30 demandes de soutien, dont 25 provenaient du Canton de Vaud. Un seul projet, d'origine vaudoise, a été sélectionné.

Gramitech SA est une start-up vaudoise qui développe et fabrique des panneaux d'isolation à base de fibres et de cellulose extraites d'herbe. En 2009, Polytech Ventures a investi CHF 675'000.- afin de permettre à la start-up une forte augmentation de sa capacité de production. Dans un secteur encore tributaire d'aides publiques, l'entreprise pourra démontrer que son produit «cleantech» peut être rentable à grande échelle. Suite à son entrée dans le capital de Gramitech, Polytech Ventures s'est vu attribuer deux sièges au conseil d'administration de la société, dont celui de président.

Pour 2009, Polytech Ventures a reçu de la part du Canton de Vaud une subvention pour ses frais de fonctionnement s'élevant à CHF 400'000.-. Ce soutien conséquent - objet d'une décision valable jusqu'en 2011 - est destiné à lancer le fonds, dont la pérennité devra être garantie par des fonds privés.

4.2.2 Conseil, coaching et formation

Genilem

Cette association sans but lucratif dispense une aide à la création d'entreprises innovantes dans tous les domaines. En tant qu'organisme indépendant, Genilem propose un diagnostic des projets d'entreprises,

dispense des conseils et une assistance en «Avant création» ainsi que des formations spécialisées utiles aux créateurs d'entreprises. Elle dispose en outre d'un réseau étoffé de partenaires et de parrains, d'un accès facilité aux sources de financement et de conseils d'experts. Genilem sélectionne et accompagne des entreprises innovantes en démarrage sur une durée de trois ans, avec un objectif de pérennité et de développement sur le marché.

Genilem - Résultats vaudois	2009	2008	2007	2006
Nombre d'entreprises bénéficiaires du programme «Avant création»	170	env. 110	112	130
Nombre d'entreprises suivies (durée de trois ans)	10	12	14	16
Nombre d'emplois dans les entreprises suivies	36	59	75	61
Nombre d'entreprises sélectionnées durant l'année N	3	3	4	5
Montant de la subvention du SELT (CHF)	230'000	230'000	230'000	230'000

fruitsfrais.ch est une société qui propose un service de livraison de fruits et légumes sur abonnement. Créée en février 2009, elle est accompagnée par Genilem depuis le mois de juin et a déjà livré plus de 22'000 assortiments en entreprises sur territoire romand.

En 2009, Genilem a organisé huit manifestations, dont le Carrefour des Créateurs qui a rencontré un vif succès (plus de 300 visiteurs). Cet événement regroupait sur une journée les structures d'aide et de soutien à la création d'entreprises actives dans le canton ainsi que des jeunes entrepreneurs intéressés par l'entrepreneuriat.

Association vaudoise pour la promotion des innovations et des technologies (AIT) / PLATINN

L'Association vaudoise pour la promotion des innovations et des technologies (ci-après AIT) tend à promouvoir la collaboration entre l'économie - principalement les petites et moyennes industries (PMI) vaudoises - les Hautes écoles et l'Etat de Vaud. L'AIT vise ainsi à renforcer l'innovation et le transfert de technologies au sein du tissu économique vaudois. Cette structure proactive se déplace dans les entreprises afin

d'identifier leurs besoins et leur fournir des conseils. Elle peut, de cette manière, effectuer des mises en relations, participer au montage de projets, voire faciliter le recours aux différentes formes de financement public. L'AIT est également l'antenne vaudoise du réseau intercantonal PLATINN, plateforme pour l'innovation d'affaires de Suisse occidentale.

Le réseau PLATINN fournit des prestations de coaching et de conseils stratégiques aux start-up ainsi qu'aux PMI dans le but de renforcer leur système d'innovation. Le réseau fournit des compétences réparties dans les quatre services suivants :

- Stratégie: service d'analyse de la performance et du système d'innovation
- Organisation: service de développement et d'optimisation de l'organisation, des ressources et des processus
- Affaire: service de soutien à la création et au développement d'affaires des petites entreprises et des start-up
- Coopération: service de soutien au développement de partenariats et de projets de coopération inter-entreprises

Résultats vaudois	Projets réalisés	Nombre d'entreprises concernées par les projets réalisés	Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	Montant de la subvention du SELT (CHF)
AIT	15	13	401	220'000
PLATINN	81*	59	non disponible	394'886**
Total	96	72	non disponible	614'886

* dont 39 initiés par l'AIT

** Le financement de l'organisme est fixé au niveau intercantonal et établi selon une clé de répartition prédéfinie.

Le chargé de mission de l'AIT a visité 68 entreprises dans le but de définir leurs besoins et a procédé à 43 mises en relations.

Au niveau de la Suisse occidentale, le réseau PLATINN a soutenu 187 entreprises, dont 80 % emploient moins de 50 employés. 60 % des entreprises ont fait appel à plusieurs types de services.

Luciol Instruments SA - fondée en 2009 et située à Mies - est une société qui produit et commercialise des appareils de test et mesure pour fibres optiques, dont elle détient l'entière propriété intellectuelle. Ces instruments sont utilisés en particulier pour tester et localiser les potentiels problèmes des réseaux optiques dans les avions et autres applications courtes distances. Grâce à l'intervention du chargé de mission de l'AIT, Luciol Instruments a bénéficié en 2009 d'un coaching du réseau PLATINN ainsi que de deux soutiens du SELT pour une participation à un salon international et une étude de marché.

Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)

La Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (ci-après FSRM) vise la promotion de ce secteur et de ses applications. Elle propose tout d'abord une large palette de cours de formation continue et de perfectionnement. Accueillant des spécialistes - dont plus d'un tiers venus de l'étranger - la FSRM offre des cours de un à deux jours orientés sur la pratique, caractéristique appréciée des entreprises. En 2009, cette fondation de droit privé a ainsi dispensé 97 cours regroupant 848 participants, dont 182

vaudois. Cet organisme a initié ou co-organisé 15 projets en partenariat avec des institutions académiques ou industrielles en 2009, dont plusieurs sur le territoire vaudois. Finalement, la FSRM assume la gestion opérationnelle de Micronarc depuis 2008 (voir 3.3). Le Canton de Vaud participe aux frais de fonctionnement de cette fondation pour un montant annuel de CHF 90'000.-.

4.2.3 Transfert de technologies et collaboration entre Hautes écoles et industries alliance

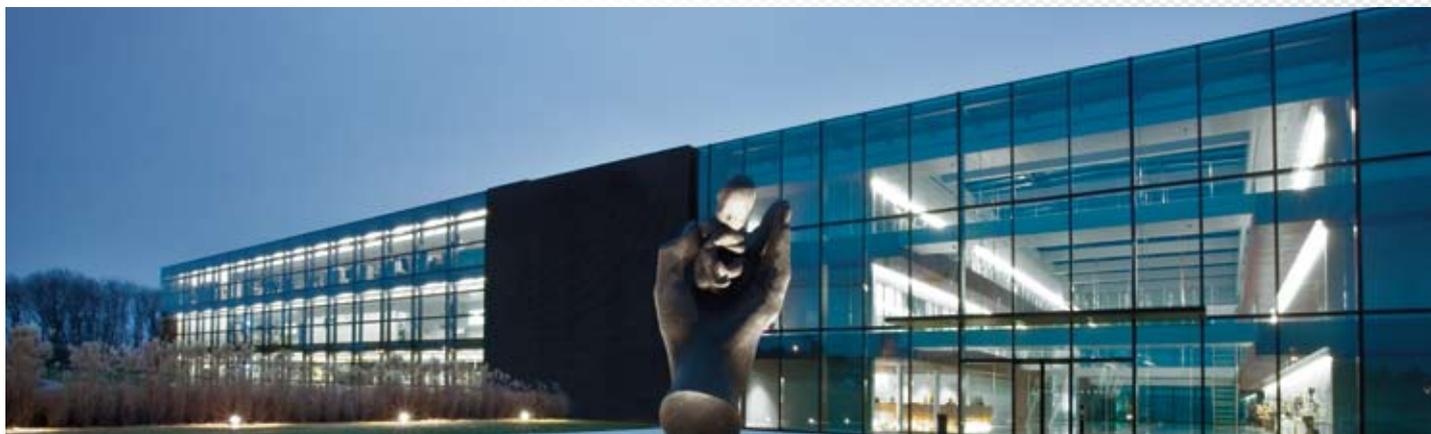
alliance est le consortium de transfert de savoir et de technologies de Suisse romande et du Tessin. Cet organisme - qui regroupe 6'000 chercheurs des Hautes écoles et des hôpitaux universitaires partenaires - vise le développement de synergies et de projets de R&D. Tout d'abord, un réseau de conseillers intervient en entreprise pour identifier les besoins et les traduit en projets technologiques concrets. Les activités de recherche sont menées en complémentarité avec des partenaires au sein de Hautes écoles ou de centres de recherche.

Au niveau de la Suisse romande, alliance a rencontré 125 entreprises, dont 82 % de PME. Sur les 33 projets aboutis, 78 % concernaient ce créneau d'entreprises. Notons encore que les besoins en recherche appliquée et développement ont été caractérisés par un important taux d'intervention des HES avec 54 % des partenariats, tandis que 38 % sont à porter au compte de l'EPFL. Les projets vaudois peuvent être synthétisés comme suit:

alliance - Résultats vaudois	Total
Entreprises contactées	96
Entreprises rencontrées	50
Projets proposés	32
Projets aboutis	16

alliance organise également des conférences thématiques visant la diffusion d'informations technologiques. En 2009, six manifestations et deux workshops ont été organisés par l'organisme, dont les 3/4 sur territoire vaudois. De plus, alliance a co-organisé cinq manifestations,

dont trois se sont déroulées dans le canton. Le Canton de Vaud a participé aux frais de fonctionnement d'alliance pour un montant de CHF 139'071.-, calculé selon une clé de répartition intercantonale prédéfinie.



Kamber SA - basé à Ecublens - est leader mondial sur le marché des systèmes de pulvérisation pour peinture et granulats. Face à l'évolution des exigences, l'entreprise vaudoise se devait d'engager des moyens supplémentaires afin de conserver sa position. Grâce à l'intervention d'un coach alliance, l'entreprise a amorcé un contact avec un institut

de la HEIG-VD pour le développement technologique de son produit et sollicité le SELT pour une demande de financement. Cet exemple démontre les parfaites synergies qui peuvent survenir entre les entreprises, les conseillers techniques, les Hautes écoles et le SELT au profit de l'innovation.

En collaboration avec ses partenaires, le SELT organise les désormais traditionnels petits-déjeuners PME et start-up, à raison d'une fois par mois. Ces manifestations abordent des thématiques afférentes aux affaires quotidiennes des entreprises vaudoises ou à la création d'entreprises. Ce rendez-vous donne habituellement la parole à des sociétés directement impliquées par le sujet du jour et offre aux créateurs la possibilité de poser des questions aux spécialistes en la matière. Ce rendez-vous - qui facilite les échanges et le réseautage - a gagné en visibilité et connaît une fréquentation grandissante des plus réjouissantes (586 personnes en 2008, 616 en 2009). Programme complet et inscription gratuite sur www.petitsdejeuners-vaud.ch.

Ce dernier chapitre traite de la mise en œuvre des mesures valorisant les potentiels territoriaux du Canton de Vaud. L'entrée en vigueur de la loi sur l'appui au développement économique a fondamentalement modifié les bases légales régissant le développement économique régional. Plusieurs dispositifs légaux ont été abrogés au profit de la LPR et de la LADE. Ces simplifications législatives ne sacrifient en rien l'objectif stratégique initial, qui reste la production de valeur ajoutée selon les principes du développement durable, dans le but de maintenir et développer des emplois créateurs de richesse, tout en veillant aux équilibres économiques internes du canton.

Les sections suivantes présentent tout d'abord les responsables du développement régional et leur champ d'activité, puis aborde les différents types de projets régionaux développés sur le territoire vaudois.

5.1 ORGANISMES REGIONAUX

Les organismes de développement économique régional (communément nommés associations économiques régionales) se présentent sous la forme de personnes morales composées de communes et parfois de privés, dont le but est de valoriser le potentiel économique et territorial de la région concernée.



1 Région de Lausanne
Lausanne Région

2 Région du Gros-de-Vaud
Association de la région du Gros-de-Vaud (ARGdV)

3 Région de Montreux-Vevey
Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE)

4 Région d'Aigle (Chablais)
Association régionale pour le développement du district d'Aigle (ARDA)

5 Région du Pays-d'Enhaut
Association pour le développement du Pays-d'Enhaut (ADPE)

6 Région d'Oron
Association région Oron (ARO)

7 Région de Cossonay, Aubonne et Morges
Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)

8 Régionyon
Conseil régional du district de Nyon

9 Région du Nord vaudois
Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV)

10 Région de la Vallée de Joux
Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)

11 Région de Payerne, Moudon et Avenches
Communauté régionale de la Broye (COREB)

L'Etat verse une subvention à fonds perdu pour la réalisation des actions suivantes :

- Assumer des tâches de développement économique régional et de « Guichet Entreprises » (voir chapitre 3)
- Mettre en œuvre une stratégie régionale de développement économique, validée par le Département de l'économie (ci-après DEC)
- Coordonner les politiques publiques à incidence économique sur le territoire et avec les régions voisines
- Préviser et assurer le suivi des projets régionaux et des projets d'entreprises
- Réaliser d'autres tâches confiées par le DEC

A ce propos, les missions des associations économiques régionales sont régies par une convention avec le DEC et font l'objet d'objectifs qualitatifs pluriannuels. Pour la période 2009-2011, CHF 3'192'600.- vont être versés à titre de frais de fonctionnement pour les 11 organismes régionaux.

Par ailleurs, un important travail d'optimisation de la gouvernance a été mis en place suite à l'adoption de la LADE, de manière à harmoniser ces structures. Dans ce contexte, une nouvelle structure régionale a

vu le jour en 2009: les Conseils communaux du district de Morges ont en effet voté la création de l'ARCAM (Association pour la région de Cossonay-Aubonne-Morges), laquelle allie des communes rurales et de l'agglomération de Lausanne-Morges. Régionyon a également connu des changements structurels significatifs en 2009. L'association a effectivement poursuivi sa phase d'extension aux communes de Rolle et de Nyon.

5.2 PROJETS REGIONAUX

Par projets régionaux, on entend des études, des mesures organisationnelles, des manifestations et des infrastructures contribuant à l'amélioration de la valeur ajoutée régionale ou sectorielle et à la réalisation de la stratégie des organismes régionaux. Le premier tableau ci-dessous présente un récapitulatif des projets qui ont fait l'objet d'une décision de cofinancement de la part du Canton de Vaud et de la Confédération en 2009 au titre de la politique régionale fédérale. On trouve respectivement les aides à fonds perdu cantonales réglées par la LADE et les montants fédéraux liés à l'application de la LPR. Le second tableau détaille l'affectation de ces aides par type de mesures.

Aides à fonds perdu par région et par domaine

Associations économiques régionales	Nombre de décisions 2009	Tourisme	Industrie et pôles	Valorisation du secteur primaire et énergie	Agglomérations	Montant des décisions cantonales LADE	Montant des décisions fédérales LPR	Total des aides à fonds perdu LADE + LPR
ADNV	10	1'265'000	633'912		650'000	1'927'912	621'000	2'548'912
ADPE	5	2'470'000		31'000		2'211'000	290'000	2'501'000
ARCAM	5	39'600	45'000		558'000	642'600		642'600
ARDA	14	845'600				640'300	205'300	845'600
ARGVD	1	47'200				47'200		47'200
ARO	1		246'495			246'495		246'495
COREB	5		175'225	500'000		312'613	362'613	675'226
Lausanne Région	18	190'500	60'000		853'483	1'103'983		1'103'983
Régionyon	7	100'000		9'300	269'000	378'300		378'300
Promove	8	1'376'000	564'600			1'658'300	282'300	1'940'600
Canton	1	112'000				56'000	56'000	112'000
TOTAL	75	6'445'900	1'725'232	540'300	2'330'483	9'224'703	1'817'213	11'041'915

Aides à fonds perdu par type de mesures

Domaines	Etudes	Mesures organisationnelles	Manifestations	Infrastructures	Total LADE et LPR par domaine
Tourisme	1'293'600	1'176'800	1'800'500	2'175'000	6'445'900
Industrie et pôles	778'407	924'600	22'225		1'725'232
Valorisation du secteur primaire et énergie	40'300	500'000			540'300
Agglomérations	520'483	1'810'000			2'330'483
Total	2'632'790	4'411'400	1'822'725	2'175'000	11'041'915

Note : Les décisions peuvent être pluriannuelles.

Outre les mesures précitées, le SELT peut actionner un autre type de soutien - toujours en collaboration avec la Confédération - pour développer l'attractivité des régions : en contractant des prêts sans intérêts

au titre de la LADE ou de la LPR, les associations régionales ont la possibilité de procéder à des investissements importants en infrastructures. Voici un aperçu des décisions de ce type avalisées en 2009:

Prêts accordés par région et par domaine

Associations économiques régionales	Nombre de décisions 2009	Tourisme	Industrie et pôles	Valorisation du secteur primaire et énergie	Montant des prêts LADE	Montant des prêts LPR	Total des prêts LADE+LPR
ADAEV	1		900'000		450'000	450'000	900'000
ADNV	2	846'000			423'000	423'000	846'000
ADPE	1	2'420'000				2'420'000	2'420'000
ARDA	2	321'000			150'000	171'000	321'000
ARGVD	4		1'620'000	1'000'000	2'620'000		2'620'000
COREB	3		1'000'000	530'000	1'530'000		1'530'000
TOTAL	13	3'587'000	3'520'000	1'530'000	5'173'000	3'464'000	8'637'000

Note : Les décisions peuvent être pluriannuelles.



©CTV

5.2.1 Tourisme

Depuis quelques années, le Canton de Vaud poursuit une politique de renforcement des destinations touristiques avec un accent particulier sur la coordination entre le développement et la promotion de l'offre. Les projets touristiques - en accord avec les stratégies régionales - s'expriment sous des formes très diverses, comme en attestent les exemples non-exhaustifs ci-après.

Stratégie marketing et promotion des Alpes vaudoises

En matière de soutien à des études dans le domaine du tourisme, le SELT a par exemple cofinancé le mandat d'un expert pour élaborer un document stratégique en termes de marketing et de promotion touristique des Alpes vaudoises. Cette stratégie est appelée à constituer une référence commune à l'ensemble des acteurs du tourisme de ce pôle touristique majeur et à permettre une planification marketing et promotionnelle garantissant aux actions un impact sur les marchés nettement renforcé.

Enneigement mécanique de la Videmanette

La garantie d'enneigement demeure un élément vital pour les domaines skiables, qui sont confrontés à une concurrence particulièrement marquée. L'enneigement mécanique fait ainsi partie des investissements de base indispensables au maintien d'une offre touristique compétitive. Afin de garantir cette offre, l'Etat cofinance ce type d'investissements coûteux en appui aux sociétés de remontées mécaniques. En 2009, une subvention de CHF 1'890'000.- a permis la réalisation de l'enneigement mécanique de la liaison Videmanette (Rougemont) avec Eggli, situé sur le domaine skiable de Gstaad.

Montreux Art Gallery

En matière de soutien à des manifestations touristiques, le SELT a par exemple cofinancé le repositionnement et la professionnalisation du salon d'art contemporain Montreux Art Gallery. Un soutien étatique de CHF 300'000.- a permis une amélioration qualitative du salon, accroissant la diversité des activités économiques et culturelles et le rayonnement international de la région.

En 2009, une réflexion globale concernant le devenir des Alpes vaudoises a été engagée. Différents travaux en cours devront aboutir à une Vision Alpes vaudoises 2020, traitant de la rationalisation des domaines skiables, de la diversification de l'offre touristique, de la gouvernance et de la coordination de ces trois axes. Cette réflexion devrait être finalisée en 2010 et déboucher sur d'importantes décisions en matière de cofinancement d'infrastructures.

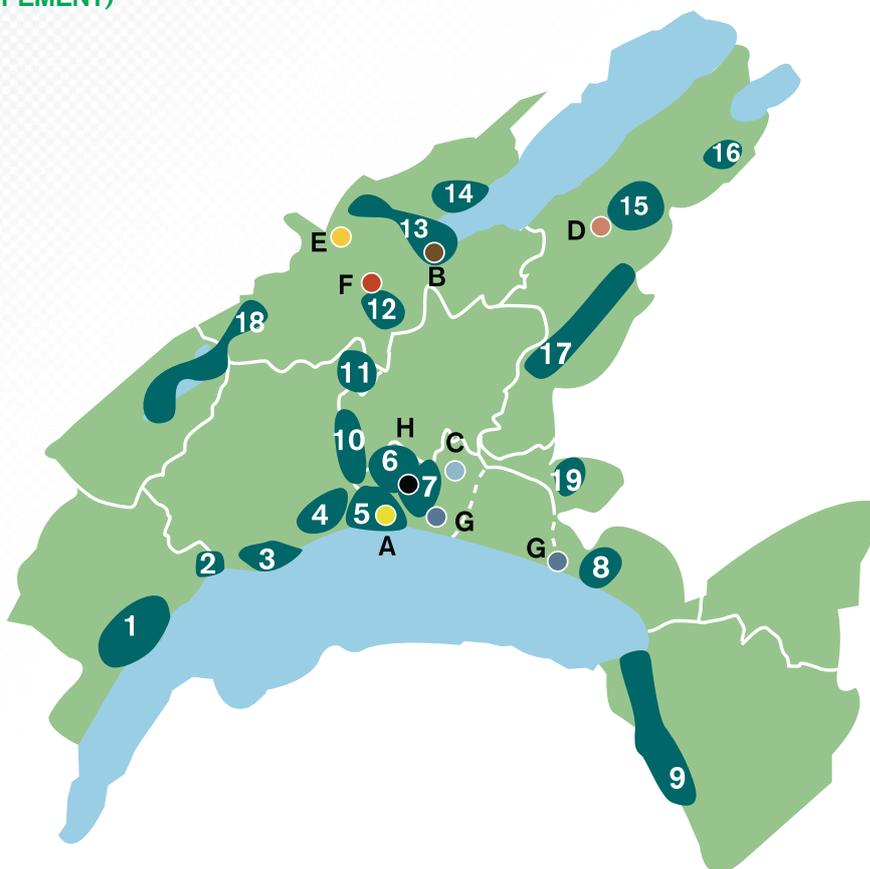
5.2.2 Industrie et pôles

Le Canton de Vaud poursuit avec détermination depuis plusieurs années une politique de développement de sites stratégiques à vocation économique (politique dite des pôles de développement

économique), répertoriant un panel de 19 pôles offrant des terrains équipés, légalisés, facilement et rapidement accessibles aux entreprises désirant s'y installer.

SITES STRATEGIQUES (POLES DE DEVELOPPEMENT)

- 1 Nyon (centre), Gland, Vichy/Grens, Nyon, Signy-Avenex, Eysins, Prangins
- 2 Rolle, Mont-sur-Rolle
- 3 Allaman, Aubonne, Etoy, St-Prex
- 4 Morges, Tolochenaz
- 5 Chavannes-près-Renens (sud), Ecublens, Lausanne (Bourdonnette), Denges, Echandens, Préverenges, St-Sulpice
- 6 Crissier, Lausanne (Malley), Renens (centre), Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens (nord), Villars-Sainte-Croix
- 7 Lausanne (Vernand), Le-Mont-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux, Epalinges
- 8 Vevey (centre), St-Légier-La-Chiésaz
- 9 Aigle, Bex, Noville, Olon, Rennaz, Villeneuve, Roche
- 10 Aclens, Vufflens-la-Ville, Cossonay, Penthaz, Penthaz
- 11 Eclépens, Daillens, La Sarraz
- 12 Chavornay, Orbe
- 13 Yverdon-les-Bains (centre), Yverdon-les-Bains (jonction sud), Montagny-près-Yverdon, Sainte-Croix
- 14 Bonvillars, Champagne, Grandson, Onnens
- 15 Payerne, Corcelles-près-Payerne
- 16 Avenches
- 17 Moudon, Lucens, Granges-près-Marnand, Henniez, Seigneux
- 18 Vallorbe, L'Abbaye, Le Chenit, Le Lieu
- 19 Palézieux



PARCS TECHNOLOGIQUES, PEPINIÈRES D'ENTREPRISES ET INCUBATEURS

- A ● **PSE ET QUARTIER DE L'INNOVATION (EPFL)**
Ecublens
- B ● **Y-PARC - Yverdon**
- C ● **BIOPOLE - Epalinges**
- D ● **AEROPOLE - Payerne**
- E ● **TECHNOPOLE DE LA MICROSOUDURE**
Sainte-Croix
- F ● **TECHNOPOLE DE L'ENVIRONNEMENT - Orbe**
- G ● **SWISSMEDIA CENTERS - TECHNOPOLES DES MEDIAS ELECTRONIQUES**
Lausanne & Vevey
- H ● **ATELIERS DE LA VILLE DE RENENS**
Renens

Un effort particulier a été mis en place ces dernières années afin de soutenir l'émergence de parcs technologiques et de pépinières d'entreprises. Dans sa version la plus aboutie, cette démarche a été complétée par une offre d'incubation. Les exemples suivants attestent de la diversité et de l'étendue des projets existants dans de nombreuses régions du canton.

SwissMedia Centers - Technopôles des médias électroniques

Deux pépinières - l'une située à Lausanne et l'autre à Vevey - accueillent des entreprises actives dans les domaines des technologies de l'information, de la communication et du multimédia. L'offre ne se restreint pas à la mise à disposition d'infrastructures puisque les Swiss-media Centers offrent des formations dans le secteur des nouvelles

technologies, conseillent et proposent des services opérationnels. Ces entreprises peuvent également bénéficier des synergies établies avec des partenaires tels que des institutions publiques, des établissements de formation ou des sociétés actives dans le même secteur. L'association s'occupe finalement de la promotion commerciale aux échelons nationaux et internationaux, en participant à des programmes européens ou à des expositions et conventions d'affaires. Pour la période 2009-2011, les SwissMedia Centers ont bénéficié d'une subvention cantonale de CHF 282'300.- pour les frais de fonctionnement et d'équipement relatifs au développement de l'incubateur de Vevey ainsi que CHF 149'000.- pour des prestations concernant le développement et la promotion des technopôles de Vevey et de Lausanne.

Résultats	2009	2008	2007
Lausanne			
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	14	14	12
Nombre d'emplois dans les entreprises hébergées	58	55	50
Vevey			
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	30	36	36
Nombre d'emplois dans les entreprises hébergées	154	149	134

Fondation du Parc scientifique d'Ecublens (PSE) - EPFL

Cette fondation soutient la mise à disposition de locaux pour les entrepreneurs « high-tech » indépendants qui cherchent à commercialiser des innovations, en s'appuyant sur la densité académique exceptionnelle de la région (EPFL, CHUV, IMD, UNIL, HES). Cet environnement est

propice au transfert d'innovations technologiques développées dans les Hautes écoles vers l'économie privée. Le PSE dispose de bâtiments entièrement équipés répondant aux besoins des locataires et possède également une zone « incubateur » destinée aux créateurs en phase de démarrage.

Résultats	2009	2008	2007	2006
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	87	87	86	91
Nombre d'emplois dans les entreprises hébergées	600	500	env. 500	env. 500

L'offre du PSE ne se résume par ailleurs pas à l'accueil d'entreprises, puisque les start-up et PME peuvent également profiter de prestations de coaching et de conseils stratégiques. Ces activités - lorsqu'elles sont confiées à PLATINN (voir chapitre 4.2.2) - sont partiellement financées par le Canton de Vaud. En 2009, 69 entreprises ont bénéficié

d'une telle prestation, dont 18 par l'intermédiaire de PLATINN et 17 par CTI Start-up (institution de promotion de l'innovation fédérale), le solde se répartissant entre d'autres prestataires tels que l'EPFL, la FIT ou le PSE lui-même.

Les Ateliers de la Ville de Renens

Ces locaux visent à encourager la création d'entreprises dans le domaine de la communication visuelle, du graphisme, du design et de l'architecture par la mise à disposition de locaux et d'une structure d'aide située sur le site de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Privilégiant des conditions avantageuses (prix de location bas, baux de

courte durée, pas de dépôt de garantie) et disposant d'infrastructures complètes (téléphone, Internet, salle de conférences, local d'exposition), ce lieu offre un cadre propice aux échanges et aux contacts avec d'autres professionnels. En complément, les Ateliers proposent également des prestations de services et des conseils pour les entreprises.

Résultats	2009	2008	2007
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	12	13	6
Nombre d'emplois dans les entreprises hébergées	41	31	17

Les Ateliers de la Ville de Renens ont bénéficié d'une subvention de CHF 90'000.- pour couvrir leurs frais de fonctionnement pour la période 2007-2009.

Y-Parc - Parc scientifique et technologique d'Yverdon (PST)

Coordonné avec le projet d'agglomération AggloY, le Parc scientifique et technologique d'Yverdon (ci-après PST) est un exemple de site thématique judicieusement localisé et aménagé, visant l'accueil d'entreprises. Il offre un large choix d'options évolutives à l'implantation d'entreprises - telles que terrains équipés, pépinières d'entreprises ou surfaces locatives - et accueille toute société active dans les industries

de pointe. Outre la mise à disposition d'un environnement et de compétences propices au développement de nouvelles technologies en lien avec la HEIG-VD, le PST offre un soutien administratif (réception commune, service téléphonique, salles de conférences, salle informatique) et logistique (réseau informatique, système de surveillance, restaurant, parking gratuit).

Résultats	2009	2008	2007	2006
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	96	110	109	102
Nombre d'emplois dans les entreprises implantées dans le Parc	1'232	1'400	1'270	1'130

En 2009, Y-Parc a bénéficié d'une subvention pour la couverture de ses frais de fonctionnement de CHF 150'000.-. En outre, le Canton de Vaud a également cofinancé une étude d'opportunité concernant la création d'un incubateur et a par ailleurs soutenu Robot-CH, une association liée à Y-Parc qui promeut la robotique.

Technopôle de l'environnement d'Orbe

Le Technopôle met à disposition des infrastructures destinées à l'accueil d'entreprises actives dans les technologies environnementales et dans le domaine des énergies renouvelables. Le premier bâtiment accueille actuellement cinq entreprises, regroupant au total 22 emplois. En 2009, la société Granit Green Network - qui porte ce projet - a proposé une extension du site actuel avec la construction de deux bâtiments supplémentaires. L'Etat de Vaud s'est engagé - en janvier 2010 - à verser deux prêts sans intérêts pour un montant total de CHF 1 million.

l'infrastructure, le technopôle offre divers services aux entreprises hébergées ainsi qu'à celles de la région, notamment les essais de nouvelles technologies et les échanges avec le Swiss Welding Institute (SWI) ainsi que des formations de base et continues proposées par le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV).

Technopôle de la microsoudure de Sainte-Croix

Le technopôle met à disposition - à des conditions avantageuses - des locaux pour les entreprises actives dans le domaine de la microsoudure et des technologies connexes. Outre

Il facilite par ailleurs l'accès au réseau de la promotion économique régionale et cantonale. Quelques mois après son ouverture, le technopôle héberge un projet d'entreprise au stade d'incubation (JurassicTest) et une entreprise en plein développement va s'y établir prochainement. Le canton finance - dans le cadre de la LADE et de la politique régionale - 35 % des coûts du bâtiment qui se montent à CHF 2.8 millions et 66 % des frais de fonctionnement 2009-2011, pour un montant de CHF 180'000.-.



D'autres projets à fort potentiel sont également appelés à connaître une forte expansion ces prochaines années.

Le Biopôle - zone constructible et aménageable visant à accueillir sur le site de «Vennes» (Communes de Lausanne et d'Epalinges) des activités à forte valeur ajoutée principalement dans le domaine des sciences de la vie - répertorie pour l'instant 11 entreprises occupant plus de 200 emplois.

L'Aéropôle de la Broye - parc technologique de 400'000 m² - propose des terrains aux abords immédiats de l'Aérodrome de Payerne destinés à l'accueil d'activités à haute valeur ajoutée dans le domaine de l'aéronautique. A titre d'exemple, Solar Impulse - projet de tour du monde en avion solaire - occupe un hangar pour sa phase de montage et ses tests de vol.

5.2.3 Valorisation du secteur primaire et énergie

Le SELT offre un soutien aux projets innovants dans le secteur primaire et dans le domaine de l'énergie, en coordination avec les autres services de l'Etat concernés. Le projet de l'association Avantibois est à cet égard particulièrement relevant. Cette association - créée par des acteurs professionnels de la filière bois - est soutenue par plusieurs cantons de Suisse occidentale et par la Confédération. Son objectif est d'implanter sur sol vaudois un centre de transformation du bois de feuillus desservant les massifs forestiers des Cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Neuchâtel et, dans une moindre mesure, ceux de France voisine. Le projet se matérialisera par la création d'un Lignopôle regroupant une scierie de grande capacité, des entreprises de transformation du bois ainsi que des installations de valorisation énergétique de sous-produits ligneux. Les promoteurs du projet Avantibois ont sélectionné deux sites potentiels dans le Canton de Vaud : Grandson et Moudon. A terme, le Lignopôle devrait offrir des emplois durables dans le secteur secondaire et contribuer au maintien d'activités dans le secteur primaire.

5.2.4 Agglomérations

Le SELT reconnaît l'importance des agglomérations en général et de leurs sites stratégiques de développement en particulier, comme lieux privilégiés du développement économique et de l'habitat. Il soutient financièrement les agglomérations sur deux axes : l'un fonctionnel avec le subventionnement des bureaux d'agglomérations et l'autre technique avec le subventionnement d'études diverses à composante économique.

A titre d'exemple, **le secteur «En Dorigny»**, situé sur le territoire communal de Chavannes-près-Renens, est intégré aux sites stratégiques du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). En 2009, ce secteur a fait l'objet d'études test et d'opportunité nécessaires à la finalisation de la procédure menant au plan partiel d'affectation (PPA). Ces études ont été cofinancées par le SELT à hauteur de 67 % de leur coût. Le site - de par sa situation stratégique proche du pôle universitaire, de la ligne du M1 ainsi que de l'autoroute - représente effectivement un important potentiel de développement. Actuellement affecté en zone intermédiaire, il est prévu de le transformer en un pôle socio-économique d'importance régionale, composé d'activités commerciales, tertiaires et d'habitat de qualité avec une densification de l'ordre de 400 habitants/emplois à l'hectare.



Si les conséquences du ralentissement économique qui a caractérisé l'année 2009 se font encore ressentir - notamment au niveau des carnets de commandes qui peinent à se remplir et du taux de chômage qui amorce une légère décline - plusieurs signaux de reprise laissent supposer une amélioration conjoncturelle réjouissante. Tout d'abord, les prévisions de l'Institut Créa estiment que le PIB vaudois devrait croître de 2.4 % en 2010, taux supérieur tant aux prévisions pour la Suisse (1.4 % selon le SECO) que pour la zone euro (1.0 % selon le FMI). Au niveau sectoriel, seul le secteur primaire devrait enregistrer un recul, compris entre -0.5 % et -2 %. Le secteur secondaire devrait évoluer de manière tendancielle, avec une stabilité pour l'alimentation, une croissance entre 0.5 % et 2 % pour les machines-outils, équipements et l'horlogerie et une augmentation de plus de 2 % pour les branches de la chimie, du caoutchouc, du verre, de la production et distribution d'électricité et de la construction. Le secteur tertiaire - mis à part les services aux entreprises qui connaîtront vraisemblablement une certaine stabilité - devrait croître à nouveau.

La crise de l'euro - qui a marqué le début de l'année 2010 - peut représenter un certain risque pour les industries exportatrices de marchandises. Effectivement, le franc suisse s'apprécie et rend dès lors

les produits destinés au marché européen plus chers. Il s'agit toutefois de relativiser pour l'instant cet état de fait pour deux raisons. Premièrement, l'économie suisse exporte des produits de niches très spécialisés qui réagissent moins vite aux fluctuations des prix. Deuxièmement, la Suisse bénéficie également de l'essor des marchés émergents (comme par exemple l'exportation de montres en Asie). En tout état de cause, le commerce extérieur suisse pourrait souffrir si l'Europe devait entrer en récession ou en stagnation. Un effet négatif sur la demande déboucherait sur des conséquences plus dommageables que des fluctuations sur le marché des changes.

Finalement, la reprise de la conjoncture mondiale - soutenue par la forte croissance de pays tels que l'Inde ou la Chine - façonne de nouvelles perspectives pour l'entrepreneuriat. Il s'agit de porter une attention toute particulière à l'évolution de ces nouveaux marchés, qui peuvent déboucher sur d'intéressantes opportunités pour le tissu économique vaudois.

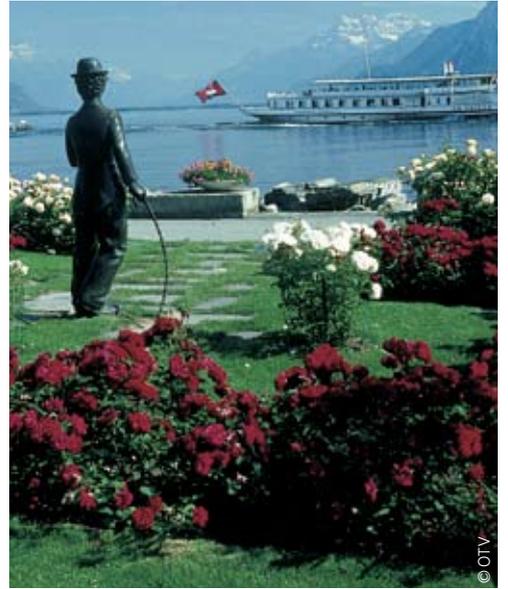
AFD	Administration fédérale des douanes
ADAEV	Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux
ADNV	Association pour le développement du Nord vaudois
ADPE	Association pour le développement du Pays-d'Enhaut
ARCAM	Association de la région Cossonay Aubonne Morges
ARDA	Association régionale pour le développement du district d'Aigle
ARGdV	Association de la région du Gros-de-Vaud
ARO	Association région Oron
BCV	Banque cantonale vaudoise
BRIC	Brésil, Russie, Inde, Chine
CDEP-SO	Conférence des Chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIO	Comité international olympique
CODEV	Coopération du développement économique vaudois
COREB	Communauté régionale de la Broye
CPNV	Centre professionnel du Nord vaudois
CRC-PME	Coopérative romande de cautionnement - PME
CSC	Coopérative suisse de cautionnement
CVC	Coopérative vaudoise de cautionnement
CVCI	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
DEC	Département de l'économie
DEV	Développement économique - Canton de Vaud
DEWS	Development Economic Western Switzerland
ECAL	Ecole cantonale d'art de Lausanne
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPMT	Environnement Professionnel Microtechnologies
FIT	Fondation pour l'innovation technologique
FMI	Fonds monétaire international
FSRM	Fondation suisse pour la recherche en microtechnique
GGBa	Greater Geneva Berne area
IMD	International Institute for Management Development
HEIG-VD	Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
IFD	Impôt fédéral direct
KOF	Konjunkturforschungsstelle der Eidgenössischen Technischen Hochschule Zürich
LADE	Loi sur l'appui au développement économique
LGR	Lake Geneva Region
LPR	Loi fédérale sur la politique régionale
MTI	Medtech Investing Europe
NPR	Nouvelle politique régionale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OPI	Office de promotion des industries et des technologies
OTV	Office du tourisme du Canton de Vaud
OVV	Office des vins vaudois
PADE	Politique d'appui au développement économique
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrie
PPA	Plan partiel d'affectation
PLATINN	Plateforme innovation
PROMOVE	Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey
PSE	Parc scientifique d'Ecublens
PST	Parc scientifique et technologique d'Yverdon
R&D	Recherche et développement
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SELT	Service de l'économie, du logement et du tourisme
SWI	Swiss Welding Institute
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEFA	Union of European Football Associations
UNIL	Université de Lausanne
WEF	World Economic Forum



© Alain Herzog / EPFL



© ZM2C



© OTV



Service de l'économie du logement et du tourisme (SELT)
Rue Caroline 11
CH - 1014 Lausanne
Tél. ++41 (0) 21 316 58 20
Fax ++41 (0) 21 316 61 52
Email: info.selt@vd.ch
www.vd.ch/economie